

POUR ADHÉSION À UN GROUPE TERRORISTE CIBLANT LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT, L'UNITÉ ET L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE ET COMLOT CONTRE LE POUVOIR

# Larbi Zitout et Amir DZ condamnés à 20 ans de prison ferme

P 16

L'ÉTAT MET LE PAQUET POUR RÉFORMER CE SECTEUR

**L'Algérie à l'heure de l'agri-tech**

## Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 5

Mercredi 28 décembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5727 - 19<sup>e</sup> année

**ANISSA BOUMÉDIÈNE SUR LE DÉFUNT PRÉSIDENT**



« Il détestait le chaos et aimait l'ordre »

P 4

IL A APPORTÉ DES PRÉCISIONS SUR LE FONDS DE 20 MILLIARDS USD RÉCUPÉRÉ PAR L'ÉTAT

## Tabi avec force détails

LIRE EN PAGE 3

- ▶ 4 213 biens immobiliers et 213 biens immobiliers industriels
- ▶ 229 propriétés agricoles
- ▶ 211 villas, 1 500 appartements et 21 hôtels
- ▶ 7000 voitures, 4 203 camions et bus et 236 machines agricoles
- ▶ 6444 comptes bancaires bourrés d'argent, bijoux et pierres précieuses



Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, hier à l'APN

Ph : DR

**COMPAGNIE ARABE MARITIME DE TRANSPORT DE PÉTROLE**

**Le soft power gagnant de l'Algérie**

P 2

**STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION**

**Belabed révèle les grandes lignes de la révision**

P 4

HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

LES COURSES EN DIRECT

**Marbouh de Bazer, un engagement taillé comme un gant**

P 14

L'ARGENT SALE POUR INFLUER SUR LE VOTE D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

## Le « crade-lobbying » de la diplomatie du Makhzen

P 2



L'ARGENT SALE POUR INFLUER SUR LE VOTE D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

# Le « crade-lobbying » de la diplomatie du Makhzen

La corruption pour mettre en place une stratégie de lobbying permettant d'influer sur l'action de l'Union européenne et de plusieurs organisations internationales, a toujours constitué le cheval de bataille du Makhzen et de la diplomatie marocaine.

Ce dernier, manquant d'inspiration est allé même jusqu'à quémander l'expérience israélienne dans le domaine, ce qui lui a permis de mobiliser des eurodéputés et des cohortes de responsables européens corrompus pour influencer sur le vote de résolutions qui lui sont défavorables et gagner des soutiens à son plan de règlement du conflit du Sahara occidental. Depuis quelques jours, les langues ont commencé à se délier pour dénoncer une diplomatie de bas étage basée sur l'argent sale et la corruption pratiquée à outrance par le Maroc. Dans le cadre d'une émission consacrée au scandale de corruption qui secoue le Parlement européen depuis le 9 décembre dernier, le programme d'actualités américain Democracy Now, a invité, M. Francesco Bastagli, l'ancien représentant spécial pour le Sahara occidental (2005-2007) à s'exprimer sur un certain nombre de points liés à la question sahraouie qui est, depuis longtemps, au centre d'un grand travail de lobbying marocain. Ce dernier a indiqué qu'il existe en Europe "un cercle d'amis qui gravite autour du Parlement européen et qui travaille au profit notamment du Maroc. « Ce sont des parlementaires eux-mêmes qui canalisent depuis longtemps les intérêts illicites de leurs sponsors, pour soutenir leurs agendas au sein de l'institution européenne ». Ce



A. D. R.

groupe d'amis fait en sorte, de faciliter également l'identification des parlementaires qui pourraient être - en raison de la nature de leurs fonctions et responsabilités au sein du Parlement - d'une plus grande utilité pour leurs clients et créer des occasions où ces parlementaires peuvent être approchés par le biais de rencontres sociales, de missions de visite ou autres », a-t-il souligné. Il reconnaît que c'est un système bien huilé qui comprend également, « la surveillance du comportement des parlementaires qui ont été soulevés, pour s'assurer qu'ils votent ou se comportent ou font pression conformément à leur plan de mission ».

Il estime que lorsqu'il s'agit de son agenda, le Maroc a une longue tradition de présence très offensive, tant dans ses relations bilatérales avec les pays clés que dans les enceintes internationales, telles que l'ONU et l'UE. Dans les domaines économique et commercial, l'effort de lobbying des amis du Maroc est extrêmement important, poursuit l'ancien envoyé personnel de Kofi Annan, rappelant que Rabat a tenté à plusieurs reprises d'inclure le territoire occupé du Sahara occidental,

soumis à un plan onusien de décolonisation, dans ses accords agricoles et de pêche avec l'UE. Mais le lobbying, à la sauce Makhzen est loin de l'honnêteté et de la transparence. Il se construit à coups de cadeaux coûteux et de millions d'euros destinés à corrompre des députés et des responsables pour les gagner à ses plans expansionnistes. Le « Maroc-gate » a soulevé un pan du vaste réseau de corruption mis en place par le Maroc, mais le vaste réseau reste encore actif puisque, à ce jour, les conclusions sur l'enquête de l'UE concernant le logiciel espion Pegasus ne sont pas encore connus et le Maroc continue son œuvre de ruiner les cotes sahraouis par une pêche intensive dans le cadre d'accords conclus avec certains pays européens et frappés d'illégalité par la cour de justice européenne.

## LA TOILE DE LA CORRUPTION ÉVENTÉE

Concernant la question sahraouie, le lobbying marocain intervient non seulement dans l'UE mais aussi auprès des Nations unies, car au niveau onusien, le conflit est considéré comme une question de décolo-

isation inachevée, note M. Francesco Bastagli. Il affirme que c'est d'ailleurs grâce aux actions de lobbying et l'appui de membres influents du Conseil de sécurité, et l'Espagne aussi, que le Maroc a toujours réussi à empêcher l'ONU de faire respecter son obligation d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Mme Ana Gomes, membre du Parlement européen (2004-2019) a été également invitée à s'exprimer dans le cadre de cette émission. La diplomate portugaise à la retraite s'est intéressée à une ONG de défense des droits de l'Homme appelée "Fight Impunity" qui avait été créée par l'ancien député européen Pier Antonio Panzeri, inculpé et écroué dans le scandale de corruption qui éclabousse le PE. Il s'agit d'"un réseau qui fonctionne au Parlement européen, depuis longtemps" et qui est, selon elle, mis en place par le Maroc. Elle révèle que « des proches de Panzeri, fondateur de cette ONG destinée à couvrir ce réseau de corruption, ont été arrêtés parce qu'ils étaient au courant et qu'ils bénéficiaient, depuis longtemps, d'argent offert par le Maroc ». Cela n'a pas surpris l'ex-députée européenne

puisqu'elle, durant les trois mandats au cours desquels elle a servi au Parlement européen, avec Panzeri dans le même groupe politique, « nous avons eu un certain nombre de différends, spécialement à cause du Sahara occidental. Pendant tout ce temps, il a essayé de protéger les intérêts du Maroc, empêchant que nous nous concentrions sur les droits de l'Homme au royaume et, bien sûr, sur les droits humains du peuple du Sahara occidental, notamment le droit à l'autodétermination », a révélé l'ancienne diplomate. Dès son arrivée au Parlement européen en 2004, Mme Gomes constatera l'existence, à l'intérieur de l'institution, « d'un réseau qui essayait de passer outre les discours mettant en avant les arguments du droit international et des droits de l'Homme, et aussi même l'aspect sécuritaire du conflit du Sahara occidental ». Mme Ana Gomes Elle met en garde enfin sur « les risques sécuritaires extrêmes auxquels l'Europe, en particulier, mais aussi l'Afrique et le monde, sont confrontés en n'aidant pas à régler cette question du Sahara occidental ». Le Maroc qui tente vainement d'entraver la mise en œuvre du plan onusien de règlement du conflit du Sahara occidental, est en train de subir des camouflés et il pourrait payer cher son entêtement à nier les droits de tout un peuple à l'autodétermination. Son plan de corruption tous azimuts qu'il a lancé pour influencer sur les votes de l'UE et de l'ONU et autres organisations internationales a été éventé et mis en échec. L'année 2023, pourrait être une date clé pour le peuple sahraoui car elle pourrait voir le vote, par le Conseil de sécurité, de résolutions contraignantes qui emmèneraient conformément aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU.

Slimane B.

HOCINE BOUDIA À LA TÊTE DE LA COMPAGNIE ARABE MARITIME DE TRANSPORT DE PÉTROLE

## Le soft power gagnant de l'Algérie

Une nouvelle fois, l'Algérie est honorée par la nomination d'un de ses ressortissants, Hocine Boudia, actuel PDG de la société Hyproc S.CO, filiale du groupe Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, comme directeur général de la Compagnie arabe maritime de transport de pétrole "AMPTC". Le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines qui donne l'information précise que cette nomination est intervenue dans le cadre des travaux de la 195ème réunion du Conseil d'administration de la Compagnie arabe maritime de transport de pétrole AMPTC, tenue le vendredi dernier, au Caire (Egypte). Sur 99 candidats qui ont postulé pour le poste, dont six ont été sélectionnés dans la "short List", la candidature de Hocine Boudia, au poste de directeur général de cette compagnie a été retenue à l'unanimité. Selon les indications fournies par le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines, l'AMPTC, qui regroupe l'Algérie, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, l'Ara-

bie saoudite, l'Irak, le Qatar, le Koweït, la Libye et l'Egypte, est une société qui dépend de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep). Elle a été créée en 1972 par une décision des gouvernements des Etats membres de l'Opaep, dans le but de fournir des services de transport maritime de produits d'hydrocarbures au profit de l'organisation et de ses membres, ainsi que de la commercialisation des hydrocarbures sur le marché international. L'AMPTC dispose et exploite actuellement une flotte de 11 navires, dont huit navires de produits pétroliers, deux butaniers (GPL) et un pétrolier. La compagnie a également lancé dans le cadre de son plan de développement et de modernisation de sa flotte, la construction de quatre nouveaux navires. La nomination de Hocine Boudia n'est pas la première distinction qui met en valeur la qualité des cadres algériens. Pour rappel, tout récemment, l'Ambassadeur algérien Larbi Djacta a été élu triomphalement président de la Commission onusienne de la fonction

publique internationale (CFPI), par les Nations unies. L'élection s'est déroulée au siège des Nations unies à New York et l'Ambassadeur algérien a été élu après avoir remporté 121 voix alors que le rival marocain n'a obtenu que 64 voix. En fait, il s'agit d'une réélection puisque c'est en 1999 que Larbi Djacta a occupé officiellement la présidence de la CFPI, un mandat consacré à la dynamisation de cet organe indépendant, établi par l'Assemblée générale de l'ONU. Larbi Djacta, diplomate de carrière issu de la génération post indépendance, a présidé cette importante commission pour un mandat de quatre années avant d'être réélu. La CFPI est un organe important de l'ONU. C'est le haut lieu par excellence de la concertation budgétaire onusienne, où s'élabore la stratégie relative à l'utilisation des ressources humaines de l'ONU au service de la paix et du développement. Ce n'était pas une mince affaire. Face aux défis de la baisse des ressources financières que connaissait l'ONU, il fallait se mobiliser pour promouvoir une

politique de gestion optimale des ressources humaines dans un esprit qui favorise l'émergence de compétences hautement qualifiées, aptes à s'acquitter efficacement des missions résultant du mandat du système des Nations unies. Autre exemple qui honore l'Algérie : Leila Zerrougui qui a été à la tête de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la Représentante spéciale du secrétaire général en RDC. Experte juridique en matière des droits de l'Homme et de l'administration de la justice, Leila Zerrougui a plus de 30 années d'expérience dans les domaines de l'Etat de droit et de la protection des civils. De 2012 à 2016, elle a notamment été Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU sur la question des enfants en temps de conflit armé. Elle a aussi été Représentante spéciale adjointe du secrétaire général en RDC, de 2008 à 2012.

M.R.



# IL A APPORTÉ DES PRÉCISIONS SUR LE FONDS DE 20 MILLIARDS USD RÉCUPÉRÉ PAR L'ÉTAT

## Abderrachid Tabi avec force détails

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, emboîte le pas au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a révélé, lors du dernier entretien avec la presse nationale, le montant récupéré par l'État sur les fonds volés par la « bande » à l'intérieur du pays. Abderrachid Tabi aborde le fameux fonds de 20 milliards de dollars sous ses infimes détails.



Abderrachid Tabi

En effet, Tabi a déclaré, hier, à l'APN, que l'opération de lutte contre la corruption, notamment en ce qui a trait au recouvrement des fonds pillés et détournés se poursuivra et que le montant recouvré estimé à 20 milliards de dollars, est susceptible d'augmenter. Dans son intervention courant de la séance de vote sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Tabi a apporté des

précisions sur le montant des fonds récupérés comme annoncé par le président de la République. Tabi a fait appel à la langue des chiffres : selon lui, ce montant représentait 4 213 biens immobiliers et de 213 biens immobiliers industriels, tels que la cimenterie, les usines de montage de voitures et les usines d'huiles à Jijel, Oran et Alger. En plus des usines de production de médicaments à Tissemsilt et Réghaia. Les fonds récupérés ont également été acquis dans 229 propriétés agricoles d'une superficie de 5 mille et 25 hec-

tares. Ainsi que 425 biens immobiliers dont 44 locaux et parkings, 211 villas et 1 500 appartements dans les grandes wilayas. Signalant la récupération de 281 immeubles en cours de réalisation. En plus de 21 hôtels, carrières, stations d'asphalte et de carburant. Aussi le ministre a fait état de saisie de plus de 23 000 biens mobiliers, dont des aéronefs, des navires et des bateaux. Ainsi que 4 203 camions et bus, 236 machines agricoles, et 7 000 voitures. Ainsi que la saisie de 6444 comptes bancaires qui

contiennent des sommes d'argent, des bijoux et des pierres précieuses. Les autorités ont réussi même la saisie des entreprises et des chaînes de télévisions. Quant aux prêts bancaires, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a fait savoir qu'une personne a obtenu un prêt d'une valeur de 54 milliards de dinars, et que la totalité du montant a été récupérée.

Rappelant, dans ce cadre, que dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée jeudi passé sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait évoqué la lutte contre la corruption. Annonçant que 20 milliards de dollars avaient déjà été recouverts à l'intérieur du pays. « Vingt milliards de dollars ont été recouverts à l'intérieur du pays et nous poursuivrons l'opération de recouvrement du reste des fonds détournés ». « Les fonds thésaurisés feront l'objet d'une autre issue », a-t-il affirmé ajoutant que « des sommes faramineuses ont été détournées (à l'étranger) en 10 à 12 ans ».

Sarah Oubraham

## POURSUIVIS DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION

### Le procès « Ouyahia-Sellal-Bedoui » reporté

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a décidé, hier, le report, au 3 janvier prochain, le procès pour corruption où sont cités les noms de trois anciens Premiers ministres, à savoir Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal et Nouredine Bedoui, et ce, à la demande des avocats de la partie civile. Outre les ministres cités, des ministres ainsi que plusieurs anciens walis, sont également poursuivis pour des faits liés à la réalisation de projets de façon contraire à la loi et à la législation en vigueur. Les deux premiers hauts responsables sont poursuivis en leur qualité d'anciens Premiers ministres, alors que Nouredine Bedoui, est poursuivi en sa qualité d'ancien wali de Constantine. À rappeler que Bedoui est placé en détention préventive dans une affaire de corruption liée à la manifestation panarabe « Constantine, capitale de la culture arabe », alors qu'il était wali. Les autres ministres poursuivis sont Amar Ghoul, Imane-Houda Feraoun, Abdeslam Bouhouareb (en fuite à l'étranger), Abdelhamid Temmar, Hocine Necib, Arezki Mohamed et Mohamed Loukal. Ils sont tous accusés d'octroi d'indus privilégiés, dilapidation d'argent public, et abus d'influence.

B.O.

## OBJET D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE AUJOURD'HUI

### La réglementation des médias en débat à l'APN

L'Assemblée populaire nationale organise, aujourd'hui, une journée d'étude intitulée « les règles du service public dans la législation médiatique algérienne », indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le président de l'APN, Brahim Boughali présidera l'ouverture des travaux de cette manifestation qui verra en outre des interventions de nombre de spécialistes et d'experts sur « l'importance de la législation dans la réglementation de l'exercice médiatique », « le rôle de la législation dans la définition des axes du service public des médias », et « l'éthique journalistique dans la législation médiatique ». Les interventions programmées seront suivies, selon la même source, par un débat général sur les thématiques proposées avant de procéder à la distinction de plusieurs invités et participants. À rappeler que cette journée d'étude est organisée par la Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'APN.

S. O.

## MILIEU CARCÉRAL

# Les femmes représentent 1.5 % du total des prisonniers

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zerb, a fait savoir que le taux de femmes prisonnières en Algérie était « timide » ne dépassant pas 1,5% du total des prisonniers, alors que celui des adolescentes est « encore moindre », considérant que ces deux catégories étaient vulnérables et nécessitaient un intérêt particulier. S'exprimant lundi à l'occasion d'une visite de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, à l'établissement pénitentiaire de Tipaza, Saïd Zerb a également réaffirmé l'attention toute particulière accordée par l'État aux prisonniers de catégorie vulnérable, à travers la mise en place de programmes diversifiés visant à les accompagner durant l'em-

prisonnement et une fois la peine purgée, en vue d'assurer une réinsertion importante des prisonniers dans la vie sociale. De son côté, Mme Kaouther Krikou, a indiqué que le ministère de la Solidarité compte intensifier les campagnes de sensibilisation en milieu pénitentiaire au profit des femmes prisonnières en vue de leur expliquer les mécanismes d'accompagnement disponibles pour leur réintégration socioéconomique une fois les peines purgées. Il s'agit, en effet, de programmes de sensibilisation menés par les cellules de proximité relevant de l'Agence du développement social (ADS) en milieu carcéral en collaboration avec le secteur de la Justice, en vue de vulgariser les dispositifs d'aide offerts par l'État au profit des catégories vulnérables, notamment les

femmes prisonnières, une fois la peine purgée, a déclaré la ministre au terme de sa visite. À ce propos, Krikou s'est félicitée du niveau de prise en charge psychopédagogique et social aussi bien en formation qu'en enseignement constaté sur les lieux, affirmant qu'il faudrait accompagner les femmes prisonnières douées pour la réalisation de leur autonomie financière de manière à s'imposer au sein de la société. À cette occasion, la ministre a visité les ateliers de formation qualifiante en couture, en cuisine, en gâteaux traditionnels, en informatique et en comptabilité, s'enquérant des infrastructures sanitaires, sportive et de divertissement mises à disposition des détenues.

Ania Nch

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

# L'APN approuve le projet de loi y afférent

Les membres de l'Assemblée populaire nationale ont adopté hier à la majorité le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Rappelant que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi avait affirmé, que ledit projet de loi renforcera les mécanismes de protection de l'économie nationale et le système financier et bancaire contre cette dangereuse forme de criminalité. Il avait expliqué lors de sa présentation lundi passé à l'APN, qu'il s'agit des entreprises financières qui « exercent à des fins commerciales des activités ou des opérations au nom ou pour le compte d'un client, comme recevoir de l'argent et d'autres dépôts récupérables, des prêts ou des avances, et autres opérations ». Il s'agit également des institutions et des professions non financières, qui « exercent des

activités autres que celles exercées par les institutions financières, y compris les professions libérales réglementées telles que les avocats lorsqu'ils effectuent des opérations à caractère financier pour le compte de leurs clients, les notaires, les huissiers de justice, les commissaires-priseurs, les comptables et autres qui sont tenus d'appliquer des mesures préventives, y compris de signaler toute opération suspecte ». Il a souligné « la nécessité que les associations et les organisations non lucratives respectent les règles de conduite prudente, notamment en ce qui concerne l'acceptation des dons et des aides financières de source inconnue et issus d'activités suspectes, de personnes et d'organisations ou structures dont l'implication s'est avérée confirmée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la République dans des activités liées aux crimes terroristes, ainsi que le

refus d'accepter des montants en espèces sans autorisation du ministère de tutelle ». Le ministre a évoqué, en outre, l'importance de « signaler les opérations suspectes », relevant que ce projet de loi « enjoint les intervenants de signaler auprès de l'instance spécialisée (Cellule de traitement du renseignement financier +CTRF+) toute opération suspectée d'être liée à des fonds issus d'infractions principales, au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme ou à la prolifération des armes de destruction massive ». Le projet de loi stipule, par ailleurs, « l'élargissement du domaine de coopération internationale en tout ce qui concerne les demandes d'enquête, de commission rogatoire internationale et d'extradition de personnes recherchées ainsi qu'entre l'instance algérienne spécialisée et les instances des autres États en charge des mêmes missions, tout en

prenant en compte le principe de réciprocité ». S'agissant du contenu des dispositions pénales, Tabi a fait savoir que le projet de loi propose « la révision des dispositions pénales contenues dans la précédente loi et la criminalisation de nouveaux actes. Il stipule également que dans le cas où l'infraction principale n'est pas prouvée, la poursuite judiciaire sera intentée sur la base de l'infraction de blanchiment d'argent comme infraction principale ». Le texte contient également d'autres amendements relatifs à la confiscation des avoirs même sans condamnation au cas où ces fonds seraient issus des crimes prévus par la présente loi et l'exécution des demandes de confiscation d'un Etat étranger visant à confisquer les fonds issus des crimes prévus par la présente loi.

S. O.

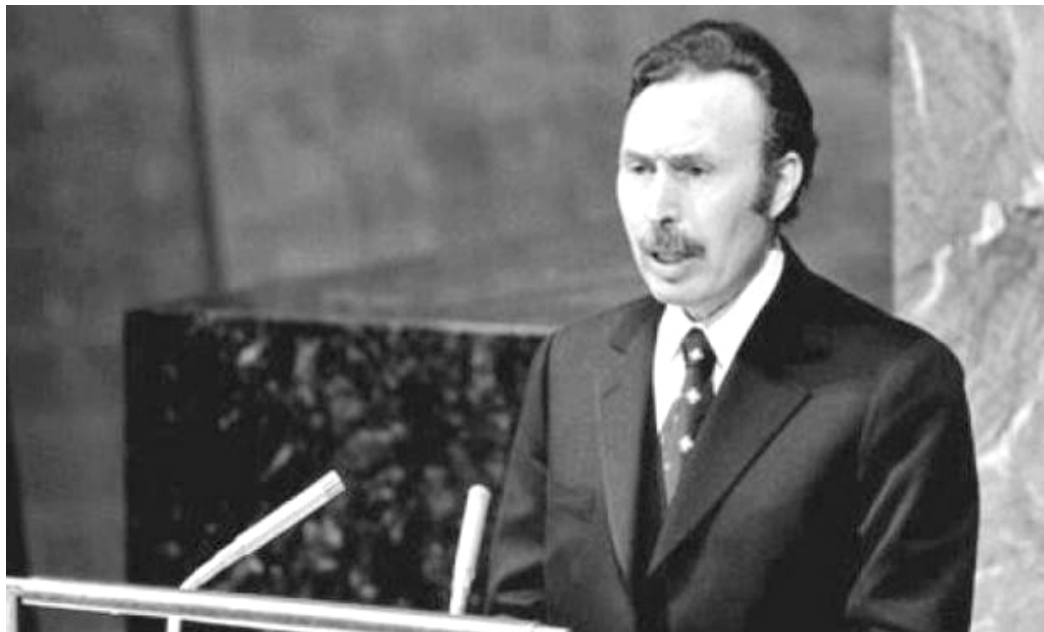


COLLOQUE NATIONAL EN HOMMAGE AU DÉFUNT PRÉSIDENT HOUARI BOUMÉDIÈNE

# L'icône d'un peuple

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a déclaré, en marge du Colloque national sur le défunt Président Houari Boumédiène, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 44e anniversaire de la commémoration de la mort du 2ème président de l'Algérie indépendante, que ce dernier « est toujours présent parmi les Algériens, et ses idées sont une source d'inspiration pour les élites et les intellectuels ».

Le MM a indiqué lors de ce Forum, que « Houari Boumédiène était un homme d'État avec la détermination d'une nation. Nous nous souvenons aujourd'hui de cet homme fidèle à son pays et à son peuple, cet homme qui a vécu le fléau de la pauvreté et n'a pas cédé à l'oppression de l'agresseur, était résolu dans le leadership et la persévérance. Il était imprégné de l'héroïsme des hommes dès son enfance. Il n'a pas non plus hésité à répondre à l'appel de la Révolution, il était donc le moudjahid, le chef et le sauveur ». Le ministre a ajouté que feu Houari Boumédiène incarnait la construction. Il a combattu la pauvreté et l'ignorance, et



PH:DR

distribué des terres. Et il s'occupait du paysan, de l'ouvrier et de l'étudiant, assurant sécurité, bonheur et tranquillité. Il défendait les causes justes dans le monde, qui faisaient de l'Algérie une destination pour les révolutionnaires. Il était un compagnon de la Palestine, oppressant ou opprimé. Dans le même contexte, il a expliqué qu'aujourd'hui, « le monde entier se lève pour saluer feu président Houari Boumédiène, pas seulement les Algériens », soulignant que l'Algérie d'aujourd'hui est « décidée à aller vers l'avenir et à construire un État qui ne disparaît pas avec la disparition des hommes ». Le ministre des Moudjahidine a également affirmé, dans un contexte connexe, que le président de la République « renouvelle son plein engagement à nationaliser la mémoire et à obtenir l'immunité collective, tout en honorant les sacrifices d'hommes héroïques. Le devoir patriotique nous appelle à protéger

notre histoire », a-t-il conclu. Par ailleurs, une cérémonie de recueillement à la mémoire du défunt a été organisée, hier, au cimetière d'El-Alia à Alger. À cette occasion, Laïd Rebiga, accompagné de la veuve du défunt président, de ses compagnons de lutte, des représentants des autorités locales et de jeunes scouts du mouvement des Scouts algériens (SMA), a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du regretté Boumédiène, et a lu la Fatiha.

## ANISSA BOUMÉDIÈNE : « IL DÉTESTAIT LE CHAOS ET IL AIMAIT L'ORDRE »

Présente au Centre international de conférences, Anissa Boumédiène, la veuve de Houari Boumedienne, a déclaré que « Le défunt président détestait le chaos, il aimait l'ordre. Il avait une très forte volonté ». Elle a également ajouté : « Il a tout supporté sans se plaindre, ne s'est jamais soucié du côté financier. Son souci était de protéger et de parler au paysan.

C'était un homme loyal et il aimait improviser dans ses discours ». Et de poursuivre : « Boumédiène voulait construire un État fort basé sur le développement. Il a été courageux lorsqu'il a décidé de nationaliser les hydrocarbures. Les pays producteurs de pétrole ont eu peur de franchir ce pas. Le regretté a montré son courage politique, il n'a pas eu peur des conséquences ». À propos de sa mort, la veuve du défunt a révélé : « Les médecins nous ont dit qu'il avait un rhume. Après 40 jours, il est décédé et sa mort a été un choc pour tout le monde. Je pouvais voir le défunt à travers les yeux des jeunes, à travers notre Armée populaire, je voyais la tristesse dans les rues et dans différentes villes. Boumédiène restera présent dans les cœurs. Comme Boumédiène était fidèle aux démunis et aux pauvres, que Dieu comble ton âme de Sa Clémence, Boumédiène ».

Hamid Si Ahmed

## STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION Belabed révèle les grandes lignes de la révision

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, s'est exprimé hier à propos de la révision du statut particulier des travailleurs du secteur toutes catégories confondues, soulignant que l'opération s'est faite « en concertation permanente avec les syndicats agréés ». Le ministre a estimé que la nouvelle mouture vise à organiser la vie professionnelle de tous les travailleurs de façon équitable et de sorte à répondre notamment à leurs aspirations suivant les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Concernant les enseignants, Belabed a fait savoir qu'il y a eu amélioration de la classification de cette catégorie de travailleurs révélant que leur volume horaire de travail sera réduit dans les trois paliers éducatif puisque ces derniers seront dispensés d'activités non-pédagogiques ajoutant qu'un travail est fait de sorte à rendre l'autorité pédagogique à l'enseignant. Le même responsable a, d'autre part, indiqué que le nouveau statut accordera désormais la possibilité à tous les enseignants de diriger les établissements scolaire expliquant, à cet effet, qu'actuellement une grande partie d'enseignants formateurs n'ont pas la possibilité de le faire en dépit de leurs compétences. Aussi, à travers le nouveau statut, il a été créé le poste d'enseignant chercheur dans les trois cycles de l'enseignement, poursuit le ministre qui indique en outre qu'il est désormais possible aux enseignants d'être promus à des postes supérieurs à caractère pédagogique.

Ania Nch

## NUMÉRISATION DES PAIEMENTS Vers l'adoption du dinar numérique

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a affirmé que la Banque d'Algérie compte adopter une monnaie numérique nationale sous le nom de « dinar numérique algérien » dans le cadre de la numérisation des paiements. Benabderrahmane a souligné dans son allocution à l'ouverture, lundi, des travaux de la conférence sur les défis futurs des banques centrales organisée par la Banque d'Algérie à l'occasion du 60e anniversaire de sa création, que « parmi les principaux ateliers ouverts à la Banque d'Algérie, figure la numérisation des paiements en s'orientant vers l'adoption d'une forme numérique de monnaie, dont elle assurera l'émission, la gestion et le contrôle sous le nom de dinar numérique algérien.

Il a ajouté que « le dinar numérique algérien » constituera à terme un soutien à la forme physique de la monnaie fiduciaire. « À l'ère du numérique, le besoin de renforcer la sécurité et le contrôle des systèmes de paiement se fera sans doute ressentir, de nouveaux enjeux auxquels la Banque d'Algérie doit faire face », a conclu le Premier ministre.

A. N. ch.

RÉACTIVATION DU REGISTRE DE DOLÉANCES

## Le médiateur de la République à la relance

Le médiateur de la République, Madjid Ammour a affirmé depuis El Oued la nécessité pour les institutions publiques et instances administratives de réactiver « le registre de doléances », un mécanisme permettant aux citoyens de soumettre leurs préoccupations aux autorités compétentes, en vue d'améliorer la qualité du service public.

Ammour a souligné que les autorités publiques accordent une grande importance au registre de doléances, car il constitue le seul mécanisme permettant aux citoyens de soumettre leurs préoccupations

aux autorités compétentes, notamment dans les villages isolés et les zones éloignées », rappelant que « cette mesure intervient en application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue en octobre dernier, pour une meilleure prise en charge des préoccupations du citoyen ». Et d'ajouter que les projets de développement programmés dans les villages isolés et les zones éloignées (zones d'ombre) dans la wilaya s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République visant essentiellement à

désenclaver et à réhabiliter ces régions en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen. Les projets en question ont contribué à « insuffler une nouvelle dynamique au développement dans ces régions », a-t-il soutenu.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans plusieurs structures publiques et privées dans la wilaya, d'El-Oued, le médiateur de la République a inspecté 12 structures au niveau de sept communes, dont 10 structures publiques et deux privées et écouté les préoccupations de leurs responsables.

L. Zeggane

LIÉS DÉSORMAIS PAR UNE CONVENTION DE COOPÉRATION

## Algerac et Sonelgaz en synergie

Une convention-cadre de coopération entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et la société Sonelgaz-Services, représentés respectivement par le DG Nouredine Boudissa et le P-DG Chérif Zeghoud, a été récemment signée.

Cette convention porte sur le renforcement des compétences

et l'accréditation des organismes de contrôle qualité. Cette dernière s'inscrit dans le cadre d'une politique d'amélioration des compétences et de mise à niveau des entités de contrôle qualité de Sonelgaz-Services pour être ainsi conforme à la devise du groupe Sonalgaz qui est de fournir une énergie fiable et responsable, assurer un servi-

ce public de qualité et contribuer au bien-être de ses clients.

À travers cette coopération les deux parties vont consolider leurs efforts pour créer « une véritable synergie » visant à une coopération essentiellement technique axée sur le perfectionnement et la formation du personnel, la mise en place d'une démarche qualité conforme aux

normes et standards internationaux. Elles ont convenu également de conjuguer les efforts et contribuer de ce fait à élever le niveau de performance et de compétitivité des structures de la Sonelgaz-Services à travers la mise en place d'un processus d'accréditation en leur sein même. En sus, cet accord cadre d'une durée de cinq ans prévoit

de définir conjointement un programme d'action qui fera objet de contrats spécifiques déterminant les modalités de mise en œuvre ainsi que l'apport de chacune des parties selon les spécificités de chaque action. Un comité de pilotage sera en charge de l'élaboration de ce programme.

M. Seghilani



L'ÉTAT A MIS LE PAQUET POUR RÉFORMER CE SECTEUR STRATÉGIQUE

# L'Algérie à l'heure de l'agri-tech

À l'ère de l'agriculture intelligente et des technologies de pointe, dans le processus de gestion quotidienne des exploitations agricoles, les drones sont devenus un outil essentiel pour les agriculteurs. Un secteur qui connaît, depuis quelques années, dans plusieurs pays, une véritable révolution numérique. Plus que jamais, la relance économique passe par l'innovation.



**E**n effet, une vue aérienne permet aux agriculteurs de travailler avec beaucoup plus de précision, notamment dans l'utilisation des engrais, des pesticides, des herbicides ou des fongicides. Eu égard à la sécheresse et son impact significatif sur la fertilité des sols, la collecte et l'analyse de données, en matière d'imagerie par drone, notamment sur de vastes exploitations, où ces drones seraient véritablement une solution pour détecter avec précision les lacunes agricoles et opérer toutes sortes de recensements. En Algérie, l'État a annoncé depuis quelques mois le lancement prochain, par la direction des services agricoles et les chambres agricoles de la wilaya, d'une opération pilote pour le recensement des surfaces agricoles céréalières par l'usage des drones.

## 100 DRONES POUR RECENSER LES PÉRIMÈTRES DÉDIÉS AUX CÉRÉALES

À cet égard, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, avait annoncé le 20 octobre dernier le « lancement au mois de décembre, du recensement des périmètres irrigués destinés à la céréaliculture à l'aide d'images satel-

lites ». Henni avait précisé que cette opération, qui sera réalisée à l'aide de moyens technologiques de pointe, « permettra d'obtenir des données plus précises sur les périmètres effectivement utilisés dans la céréaliculture. Outre les satellites, cent (100) drones seront utilisés pour recenser les périmètres irrigués destinés à la céréaliculture au niveau de certaines wilayas », a fait savoir M. Henni. Contrôler les ressources hydriques et les opérations d'irrigation et de collecte des eaux, ainsi que la valorisation des zones habilitées pour la production céréalière, sont autant de manœuvres, que seuls des moyens modernes pourront mener à bien. Rappelons qu'au mois d'octobre dernier, et à travers ses orientations données en Conseil des ministres, il tenait à cœur au président Tebboune, d'enclencher une véritable « Révolution » dans le secteur de l'Agriculture. Notamment par la « nécessité de faire sortir l'agriculture du caractère social au caractère scientifique, suivant une vision moderne qui inclut la formation et la qualification de la ressource humaine », et d'« adopter de nouvelles techniques de construction des infrastructures de stockage des récoltes agricoles en vue d'accélérer les opérations de réalisation, notamment dans les

wilayas connues pour leur production abondante ». Déjà, en 2020, des initiatives ont été lancées pour réaliser cet objectif, à savoir le lancement effectif d'activités de six unités pour soutenir la recherche scientifique dans le secteur de l'Agriculture et du Développement rural. Des unités installées au niveau de grands organismes et spécialement dédiées au développement des systèmes de production, la modernisation de l'agriculture et l'exploitation de tous les outputs de la recherche scientifique, avec pour objectif de traiter l'ensemble des problématiques liées à la production, la protection des végétaux et la santé animale, en vue de développer la production et la productivité agricoles, de moderniser les systèmes de production et d'améliorer la sécurité alimentaire.

## LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMME FINALITÉ

Une stratégie qui coïncide avec les dernières décisions et mesures incitatives approuvées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour encourager l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) à s'intéresser davantage à la production des céréales et des produits de

large consommation, en vue de réaliser la sécurité alimentaire. Dans le même contexte de la stratégie de réaménagement des terres agricoles et du développement des mécanismes de production, pas plus loin que le 15 décembre dernier, Miloud Tria, chargé d'études et de synthèse auprès du ministère, avait annoncé lors de la présentation d'une communication sur la stratégie du secteur, organisée en marge de la Foire de la production algérienne (FPA 2022), au Palais des expositions, que plus de 97 000 hectares de terres agricoles seront distribués dans les prochains jours au profit des investisseurs dans le Sud du pays, et ce, dans le cadre de l'investissement structuré dans le grand Sud algérien. Un programme qui tend à parvenir à distribuer 500 000 hectares d'ici fin 2025 et un million d'hectares à l'horizon 2030. Voilà qui nécessitera des autorités compétentes, de miser plus que jamais sur ces technologies de pointe, en vue d'une exploitation optimale et réfléchie. Concernant la protection des forêts, un autre secteur qui tirera profit, sans nul doute, des dernières technologies de pointe, il est utile de rappeler qu'au mois de juin dernier, Le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelhamid Afra, avait confirmé l'état de préparation du projet de production d'un drone de fabrication algérienne, destiné à lutter contre les incendies de forêt. « Le premier drone de fabrication 100% algérienne entrera en service à partir du premier trimestre de l'année prochaine, dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts », avait-il annoncé, ajoutant que « cet avion, qui possède une grande précision d'imagerie, sera utilisé pour la protection des forêts, dans le cadre du plan national des risques majeurs ».

Hamid Si Ahmed

## JOURNÉES PORTES OUVERTES À TRAVERS LE PAYS Les dattes algériennes en promotion

**L**e ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a inauguré hier des Portes ouvertes sur l'exportation des dattes et dérivés, organisées au siège de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex) à Alger. Ce rendez-vous, placé sous le slogan « Les dattes algériennes, fierté, qualité et perspectives prometteuses », sera suivi dans les 58 wilayas du pays, pendant 3 jours.

Le ministre du Commerce a ainsi déclaré qu'il n'y avait aucun type de dattes qui pourrait rivaliser avec le label algérien en termes de qualité, surtout que nos produits sont exportés dans 74 pays à travers le monde. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion, Rezig a souligné que l'objectif est d'atteindre l'exportation de 250 millions de dollars par an de dattes vers 150 pays en 2024.

Alors qu'actuellement l'Algérie touche 80 millions de dollars. Notant que les dattes mènent actuellement les exportations agricoles de notre pays de 90 %. Et a attribué ces chiffres à la bonne réputation, la qualité des dattes algériennes et des prix compétitifs qui permettraient la réalisation des objectifs fixés. Le pays compte plus de 350 exportateurs dans la filière des dattes. En parallèle le ministre s'est engagé à ouvrir des ateliers nationaux pour tous les produits locaux ayant des capacités d'exportation, à aborder les problèmes et à élaborer des mécanismes et des politiques pour promouvoir les exportations. Dans ce contexte, le ministre du Commerce a révélé que 58 expositions de dattes ont eu lieu dans les différentes villes du pays pendant trois jours complets. Rappelant que le ministère de l'Agriculture avait déclaré auparavant que les dattes algériennes n'ont jamais eu de difficultés aux marchés internationaux et la production pourra couvrir les demandes, notamment l'Algérie reçoit plus de demandes pour les dattes des États-Unis d'Amérique et du Canada, où la demande a augmenté de 600 tonnes par rapport à la même période l'an dernier.

M. Seghilani

CONSTRUCTION ET RÉPARATION NAVALES

## Six chantiers ouverts dans quatre wilayas en 2023

**S**ix chantiers de construction et de réparation des navires de pêche seront lancés l'an prochain, dans les wilayas de Tlemcen, Chlef, Boumerdès et Annaba, a fait savoir le directeur de contrôle des activités de la pêche halieutique et d'aquaculture au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Abderrahmane Hentour. Ce dernier a expliqué que ce programme vise à consolider la production de la pêche en haute mer.

Le même responsable a indiqué que ces projets « se concrétisent selon la feuille de route du secteur » et interviennent, a-t-il précisé « en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui avait donné, lors du Conseil des ministres, dimanche dernier, des instructions à l'effet d'encourager les entreprises de fabrication des navires de pêche à augmenter les taux de production ». Le président de la République avait enjoint, pour rappel, aux ministres de l'In-

terieur, et des Transports, de coordonner leurs actions afin de « faciliter à ces entreprises l'extension de leurs espaces dans les ports ». À ce propos, Hentour a affirmé que « les projets et chantiers de construction et de réparation des navires, devant être lancés, connaissent un grand taux de réalisation, atteignant 90% à Annaba, 70% à Tlemcen et Chlef et 50% à Boumerdès », ajoutant que leur entrée en service en 2023, contribuera à l'augmentation des taux de production et à la consolidation des produits de la pêche halieutique. Le responsable a rappelé que l'« opération de l'entrée en activité de ces chantiers, intervient, en application des orientations du président de la République qui a appelé à encourager les entreprises de fabrication des navires de pêche à augmenter leur production ». Le même responsable a rappelé la convention signée cette année entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et le Groupement

public AGM (Algerian Groupe of Mechanics), ayant pour objet, d'encourager la sous-traitance dans le domaine de la construction et de la réparation des navires ». Concernant la pêche en haute mer, M. Hentour a fait savoir qu'il sera fabriqué localement, avec un taux d'intégration de 60%, faisant état également de prévisions de réception de 5 autres navires à l'horizon 2024, en vue de renforcer la flotte de la pêche halieutique. Pour ce qui est de la pêche halieutique, Hentour a précisé que « la feuille de route du secteur vise à poursuivre le renforcement de la flotte de la pêche, notamment dans la construction de navires de gros tonnage pour la pêche en haute mer, tout en œuvrant à l'augmentation du quota de pêche du thon rouge, en sus de l'aménagement de sites d'accostage dédiés aux navires de pêche et dont la longueur ne dépasse pas 7 mètres », conclut le responsable.

L. Zeggane

## MARCHE PÉTROLIER Le Brent frôle les 85 dollars

**L**es prix du pétrole ont terminé en nette hausse, hier, atteignant près de 85 dollars, avec un prix de Brent qui s'est fixé, en effet, à 84,84 dollars après avoir été la veille à 84,50 dollars.

Les cours de l'or noir ont rebondi, le baril de Brent de la mer du nord pour livraison en février a pris 0,40% pour se fixer à 84,84 dollars tandis que, le baril de West Texas Intermediate américain pour livraison en février également, il a grimpé de 0,41% à 79,89 dollars. Une hausse par rapport aux cours du lundi, qui ont été en baisse comparé à hier, avec un baril de Brent à 84,50 dollars, alors que le baril de West Texas Intermediate américain était vendu à 79,35 dollars.

L. Z.



**S  
T  
R  
O  
P  
S**

CONVOITÉ PAR PLUSIEURS CLUBS EUROPÉENS

## Le bon de sortie de Bentaleb fixé à 10 millions d'euros

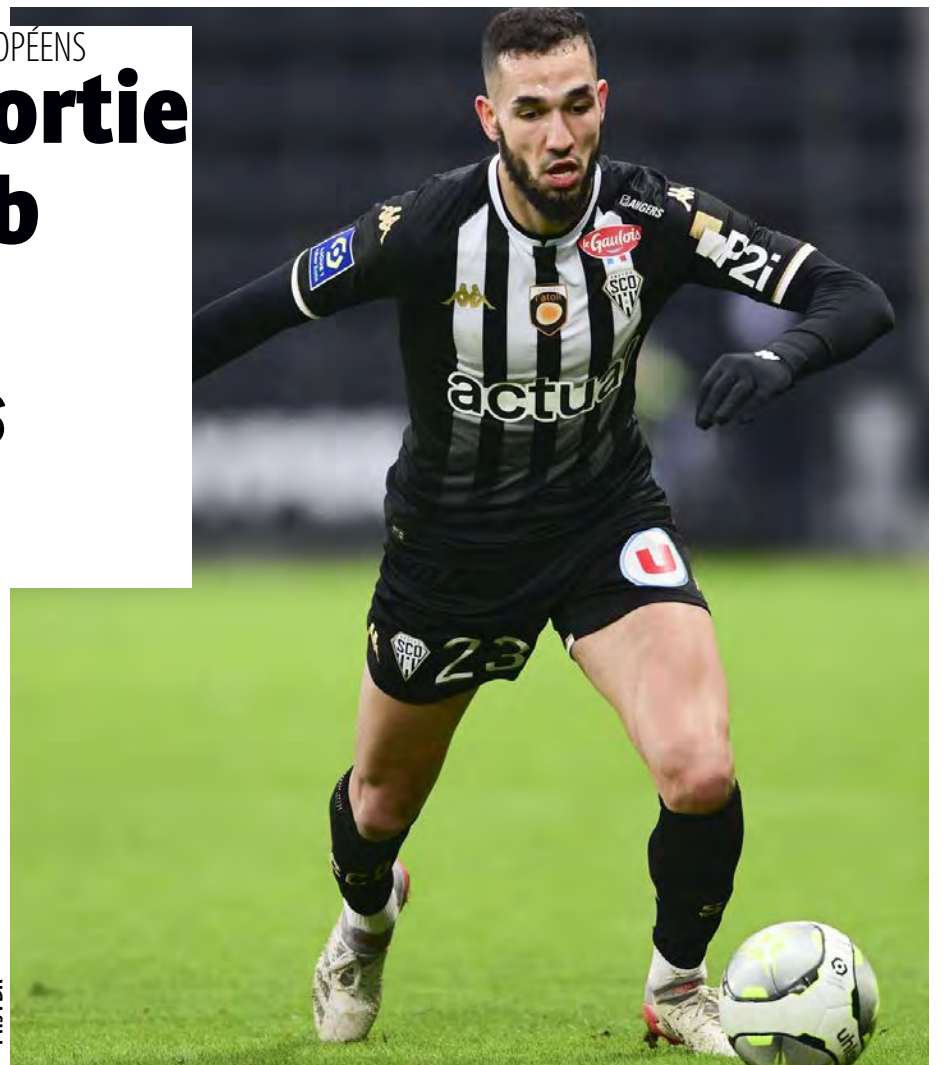
*Parmi les internationaux algériens pressentis pour changer d'air lors du prochain mercato hivernal qui s'ouvrira dans quelques jours, on peut citer le milieu de terrain du SCO Angers, Nabil Bentaleb.*

**E**n effet, la belle forme qu'a affichée le joueur depuis le début de cet exercice attire vers lui les clubs qui sont à la recherche de bons joueurs pour le mercato hivernal.

Pour Nabil Bentaleb, déjà 4 formations de Ligue 1 françaises sont sur ses traces, en l'occurrence Lille, Rennes, Lyon et Marseille. Il est même dans le collimateur de clubs étrangers tels que l'Atalanta Bergame (Italie) et Newcastle, son ancien club en Premier League.

Il faut savoir que son club actuel lui a accordé un bon de sortie cet hiver bien qu'il se trouve en position de relégable. Le club français privilégie l'aspect financier et préfère vendre un joueur qui peut apporter à sa trésorerie beaucoup d'argent.

Selon les informations publiées par la presse française, le SCO Angers a fixé à 10



Phs : DR

millions d'euros l'indemnité de transfert de Nabil Bentaleb, recruté gratuitement l'hiver dernier. Mais dans un monde de football, le business prend le pas sur le sportif et le SCO Angers ne veut pas rater cette opportunité en vendant Nabil Bentaleb au milieu de la saison.

Nabil Bentaleb revient de loin après une longue période de disette, notamment à Schalke 04 marquée par une histoire de racisme, dont il fut la victime en hiver 2020. Et au moment où on disait qu'il était blacklisté en EN depuis la défaite à Cotonou contre le Bénin, coïncidant

avec les débuts de Djamel Belmadi, ce dernier l'a rappelé dès que l'intéressé a réussi à revenir au-devant de la scène.

Un choix qu'il ne regrettera pas d'ailleurs. Nabil Bentaleb a été l'un des seuls éléments à briller lors des derniers matchs amicaux disputés par les Verts. À 28 ans, il a encore de belles années devant lui, et le coach national peut s'appuyer, lors des futures échéances, sur un élément plus mature et surtout précieux dans la récupération.

Hakim S.

SELON LE PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL DE L'ÉPREUVE

## Intérêt spécial des médias étrangers pour le CHAN

**U**n intérêt particulier est accordé au championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023, de la part des médias étrangers. Mieux, le comité d'organisation de l'épreuve s'attend à un record en la matière.

C'est du moins, ce qu'on a appris du comité d'organisation local du CHAN que préside l'ex-membre du bureau fédéral, Rachid Oukali. Ce dernier va même jusqu'à comparer le nombre des demandes d'accréditations formulées par les représentants des médias étrangers et ceux locaux à celui ayant couvert la précédente CAN tenue en début de cette année 2022 au Cameroun.

«Même si le CHAN a toujours été une compétition secondaire par rapport à la CAN, il n'en demeure pas moins que l'édition que s'apprête à organiser l'Algérie est en train de susciter un intérêt spécial de la part des médias étrangers. Pour votre information, le service concerné auprès de la CAF a reçu près d'un millier de demandes d'accréditations. Un nombre qui dépasse de peu celui de



cette corporation qui avait couvert la précédente CAN, a confié ce responsable.

Il faut dire que ce nombre est appelé à augmenter davantage, étant donné qu'en raison de problèmes techniques, la plate-forme électronique mise en place par le site officiel de l'instance footballistique africaine, n'a pu servir tous les postulants à la couverture du CHAN.

A cet effet, le président du comité d'organisation local a annoncé que sur demande de la partie algérienne, la CAF va

de nouveau rouvrir les inscriptions au début de janvier prochain, afin de permettre aux représentants des médias n'ayant pas réussi à accéder à la plate-forme en question de formuler leurs demandes d'accréditations.

Par ailleurs, le même responsable s'est dit, on ne peut mieux, satisfait de l'évolution des préparatifs des différentes villes algériennes concernées par le rendez-vous continental. Ce dernier revêt, a-t-il poursuivi, une importance particulière pour les autorités

publiques en Algérie, car il constitue une aubaine pour marquer de précieux points dans la course à l'organisation de la CAN-2025.

C'est dans cette optique aussi que Rachid Oukali a appelé le public sportif algérien à assister en force aux différentes rencontres programmées lors de l'épreuve africaine, y compris celles qui ne concernent pas la sélection nationale. «Une éventuelle grande affluence du public algérien dans les différentes villes hôtes de l'événement sera sans doute un atout de taille dans notre optique d'organiser la CAN. On doit prouver qu'on est un pays de football par excellence, et aussi un pays accueillant et hospitalier», a-t-il encore insisté.

Selon le premier responsable du comité d'organisation local du CHAN, plusieurs invités de marque sont attendus en Algérie à l'occasion de la compétition en question, en tête le président de la FIFA, Gianni Infantino, ainsi que les présidents de toutes les fédérations nationales dont les sélections sont qualifiées pour la messe footballistique africaine.

H. S.



LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

## Le CRB pour creuser l'écart en tête, l'USMA en danger à Biskra

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le CR Belouizdad, sera en appel pour défier le RC Arbaâ avec l'intention de creuser l'écart en tête et confirmer son statut de champion d'hiver, alors que l'USM Alger sera face à un match-piège en déplacement face à l'US Biskra, à l'occasion de la mise à jour de la compétition, mercredi.

Aurolé de son titre honorifique de champion d'hiver, le CRB (1e, 34 pts), qui reste sur une victoire à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-1), abordera ce rendez-vous avec un double objectif : gagner et préserver sa série d'invincibilité, puisque le club algérois est invaincu depuis le début de la saison. Si le Chabab partira logiquement favori dans ce duel, le RC Arbaâ (10e, 19 pts), est capable de jouer un mauvais tour au CRB, puisque les coéquipiers du meneur maison Mohamed Tayeb (5 buts) détiennent un bilan assez acceptable sur leurs bases

MONDIAL-2022

## Le trio arbitral algérien présent au Qatar honoré par la FAF

Le trio arbitral algérien composé de Mustapha L'Ghorbal, Abdelhak Etchiali et Mokran Gourari qui a officié brillamment lors de la Coupe du monde Qatar-2022 (20 novembre-18 décembre), a été honoré par la Fédération algérienne de football (FAF). "En marge de la réunion statutaire mensuelle du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, qui a eu lieu dimanche 25 décembre 2022, le président, Djahid Zefizef, et les membres du BF, ont tenu à rendre un vibrant hommage au trio arbitral algérien qui a officié brillamment lors de la Coupe du Monde de la FIFA - Qatar 2022", a indiqué l'instance sur son site officiel. Drapés dans leurs beaux costumes gris avec l'insigne de la FIFA, Mustapha L'Ghorbal, et ses deux assistants, Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari, ont été honorés par le président et les membres du bureau fédéral qui les ont félicités pour leur long parcours, ponctué de fort belle manière lors du dernier Mondial Qatar, selon la même source. Un hommage particulier a été rendu à l'arbitre assistant Etchiali qui a décidé de prendre sa retraite au lendemain de la Coupe du Monde, dont c'est la troisième participation après celles de 2014 au Brésil et 2018 en Russie, et après une longue et riche carrière de très haut niveau. Le trio d'arbitres algériens a, pour rappel, officié deux rencontres du 1er tour du Mondial 2022, à savoir Pays-Bas-Equateur (1-1) et Australie- Danemark (1-0), avant que Ghorbal ne poursuive l'aventure en tant que 4ème arbitre lors du match des huitièmes de finale entre la Croatie et le Japon puis le sommet des quarts ayant opposé la Croatie au Brésil.



PH: DR

avec 16 points sur 21 possibles. Le RCA se présentera sans son attaquant Rait Mohamed Billel, suspendu pour quatre matchs, dont un avec sursis, pour insulte envers officiel lors de la dernière sortie contre le Paradou AC. De son côté, l'USM Alger (7e, 22 pts), qui a réussi à mettre fin à une série de cinq matchs sans victoire, en l'emportant samedi à domicile face au CS Constantine (2-1), sera face à un sérieux test sur le terrain de l'US Biskra (12e, 18 pts), dont la victoire est impérative pour pouvoir quitter la zone de turbulences. Ce sera le premier match pour le nouvel entraîneur de l'USMA Abdelhak Benchikha, qui a succédé à Boualem Charef, dont le contrat a été résilié à l'amiable. La formation phare des "Zibans", est en train de faire du surplace. Éliminée sans gloire en 32es de finale de la Coupe d'Algérie par le pensionnaire de la Ligue 2 ama-

teur (Gr Centre-Ouest) SKAF Khemis-Meliana (3-2), l'USB reste sur deux matchs sans victoire. Le moindre faux-pas face aux "Noir et Rouge" risque de mettre un peu plus de pression sur le dos des coéquipiers du capitaine Nacreddine Khoualed, en vue de la seconde partie de la saison. Le dernier match de la phase aller se jouera le dimanche 1er janvier entre l'USM Alger et le RC Arbaâ, dans le cadre de la mise à jour de la 11e journée. La compétition observera ensuite une trêve pendant le championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier - 4 février).

### Programme

- 8e journée : RC Arbaâ - CR Belouizdad 14h30

- 10e journée : US Biskra - USM Alger 17h00

RC ARBAA

## Rait Mohamed Billel prend quatre matchs de suspension

L'attaquant du RC Arbaa Rait Mohamed Billel, exclu pour insulte envers officiel, lors de la rencontre face à Paradou AC (1-1) de la 15e journée du championnat de Ligue 1, a été exclu de quatre matchs de suspension dont un (1) avec sursis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Rait Mohamed Billel devra en outre payer une amende de 40.000 DA en plus de l'avertissement reçu lors de la rencontre qui est comptabilisé comme avertissement simple, précise la LFP. D'autre part, le RC Arbaa est condamné à 300.000 DA

d'amende pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante et 40.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipier. D'autres clubs de Ligue 1: l'ASO Chlef, le HB Chelghoum Laid, la JS Saoura et l'US Biskra, ont été sanctionnés de 200.000 à 300.000 DA d'amende pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante. Des sanctions financières ont été infligées à d'autres équipes pour diverses raisons. Ainsi, le CS Constantine, le MC El Bayadh, le MC Alger, le CR Belouizdad sont condamnés 30.000 DA pour utilisation de fumigènes dans les tribunes. La JS Kabylie

a été exclu de 6 000 DA pour récidive. De son côté, l'ES Sétif a été exclu d'une mise en garde plus 200.000 DA d'amende pour utilisation de fumigènes et jet de projectiles (2e infraction) et 200.000 DA pour absence de défibrillateur. Les joueurs: Benlarbi Salah Eddine (RCA), Kerroum Ahmed (ASO Chlef), Mesmoudi Boualem (MC Alger), Halaimia Mohamed Redha (MC Alger), Boufeligha Mohamed Ikbal (US Biskra) sont suspendus pour un match plus une amende de 30.000 DA pour contestation de décision ou cumul de cartons.

ES SÉTIF

## L'affaire de l'attaquant Kendouci réglée à l'amiable

La direction de l'ES Sétif est parvenue à régler à l'amiable l'affaire de l'attaquant Ahmed Kendouci, a-t-on appris lundi auprès du club de Ligue 1 Mobilis de football. Le directeur général de la société commerciale "ESS Black Eagles", Brahim El Arbaoui, a ainsi affirmé à l'APS que la direction du club est "parvenue à un accord pour résoudre le différend l'opposant à son attaquant Ahmed Kendouci qui a engagé depuis quelques jours des procédures administratives pour résilier son contrat unilatéralement". La même source a précisé que les deux parties représentées par le président du conseil d'administration de l'ESS Abdelhakim Serrar et l'avocat du club, d'un côté, et le joueur Ahmed Kendouci et son représentant légal, de l'autre côté, sont parvenues résoudre définitive-

ment leur différend. "Kendouci a obtenu l'intégralité de ses dus financiers et est lié à l'ESS par un contrat courant jusqu'en 2026", a ajouté El Arbaoui en précisant que la direction du club ne s'opposera pas au souhait de ce joueur de quitter le club dans "le calme et en préservant à la fois les intérêts du joueur et du club". Il a également relevé que Kendouci ne peut pas quitter l'entente unilatéralement et "nous allons faciliter son transfert vers n'importe quelle destination de son choix en préservant les droits de toutes les parties".

Il a aussi ajouté que le joueur est à la disposition du sélectionneur national des locaux Madjid Bouguerra en vue du championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023.

LFP

## Le mercato d'hiver fixé du 2 au 31 janvier

La période des transferts d'hiver est fixée cette saison du 2 au 31 janvier 2023, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. "Le Mercato d'hiver de cette saison 2022-2023 débutera le lundi 2 janvier et prendra fin le mardi 31 janvier 2023 à minuit et à cette occasion les clubs professionnels auront le droit de recruter trois joueurs au maximum", a précisé l'instance chargée de la gestion de la compétition dans un communiqué.

La décision a été prise lors de la réunion du Bureau Exécutif de la LFP, tenue lundi à Alger sous la présidence d'Abdelkrim Medouar. Par ailleurs, "un exposé détaillé a été présenté concernant le déroulement de la phase aller, dont la 15e et dernière journée du championnat professionnel Mobilis a été disputée samedi, et dont trois matchs en retard seront disputés les 28 décembre 2022 et le 1er janvier 2023", selon la même source. La LFP a constaté "un nombre important" de matchs en retard durant la première partie de la saison en raison notamment de la participation des clubs algériens aux compétitions de la CAF (Ligue des champions et Coupe de la Confédération). "La phase aller qui a duré quatre mois a été marquée par un calendrier chargé vu le nombre important des matchs en retard et ce, en raison de la participation des clubs algériens en compétitions africaines et les quatre stades de l'équipe nationale A' des locaux ainsi que la programmation des 1/32 et des 1/16 de finales de la Coupe d'Algérie". Enfin, les membres du Bureau exécutif ont exprimé leur satisfaction quant au bon déroulement de la phase aller qui s'est achevée dans les délais, conclut la LFP.

## ÉLABORATION DU NOUVEAU CONTRAT DE JOUEUR PROFESSIONNEL Installation d'une commission ad hoc

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi l'installation d'une commission ad hoc, chargée de l'élaboration du nouveau contrat de joueur professionnel. "Après débat, il a été décidé l'installation d'une Commission ad hoc qui aura pour mission l'élaboration d'un projet de contrat de joueur professionnel, ladite commission sera composée d'un représentant des clubs, un représentant des joueurs, un représentant des entraîneurs, les membres du Bureau exécutif, du secrétaire général et du juriste de la LFP", a indiqué l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau exécutif de la LFP, tenue lundi à Alger sous la présidence d'Abdelkrim Medouar. "Le projet d'installation de cette commission constitue une force de proposition à la commission fédérale chargée du dossier du contrat de joueur professionnel", précise la même source.

Enfin, un point de situation a été fait en attendant de recevoir un état détaillé de la CNRL (Chambre nationale de résolution des litiges) relatif aux clubs interdits de recrutement.

ANGLETERRE

## Arsenal renversant, Newcastle emballant

Longtemps mené, Arsenal a une nouvelle fois montré ses ressources collectives en battant West Ham (3-1), ce qui lui permet de rester leader du classement du championnat d'Angleterre, qui a repris lundi lors d'un Boxing Day très joyeux dans des stades remplis, malgré des mouvements de grèves massifs dans certains transports publics du pays.

Newcastle n'a pas fait de cadeaux à Leicester, dominé 3 à 0 devant son public, ce qui permet aux Magpies de s'emparer provisoirement de la 2e place. Liverpool a été gagnant 3-1 à Aston Villa et reste 6e à un point de Manchester United qui affronte mardi Nottingham Forest.

Privé pour plusieurs semaines de son avant-centre brésilien Gabriel Jesus, Arsenal a longtemps cherché de nouvelles inspirations avec son suppléant Edward Nketiah, mais c'est une nouvelle fois le collectif des Gunners, notamment au milieu de terrain, qui a permis de faire la différence. Mené à la 27e minute après un pénalty transformé par Said Benrahma, les Gunners sont montés en régime après la pause, sans que Mikel Arteta ait ensuite eu besoin de faire de changements. Ils ont logiquement égalisé par Bukayo Saka, à la réception d'un tir marqué d'Odgaard (53e). Gabriel Martinelli a donné l'avantage à son équipe cinq minutes plus tard (58e, 2-1), avant qu'Edward Nketiah ne mette fin au suspense (69e, 3-1).

### NEWCASTLE TOUJOURS AUSSI SOLIDE

Newcastle n'a pas perdu de temps : après seulement sept minutes de jeu, le club du nord de l'Angleterre menait 2 à 0 grâce à un nouveau but de Miguel Almiron, seulement quatre minutes après l'ouverture du score sur pénalty par Chris Wood.

Les Magpies ont alourdi le score par Joellinton (32e, 3-0) et fait preuve de maîtrise jusqu'à la fin du match. Les joueurs d'Eddie Howe ont enchaîné une dixième victoire consécutive toutes compétitions confondues, et n'ont plus perdu une seule rencontre depuis quatre mois. Ils ont aussi la meilleure défense du championnat. Cette série permet au club racheté l'an dernier par un consortium mené par le fonds souverain saoudien

MILAN AC

## Ibrahimovic déclare sa flamme au club

Interrogé par la Rai, l'attaquant Zlatan Ibrahimovic (40 ans) a déclaré sa flamme à l'AC Milan. Malgré un avenir sportif incertain en raison d'une grave blessure au genou, le Suédois ne compte pas quitter les Rossoneri de sitôt. Quitte à embrasser rapidement une carrière de dirigeant ?

"J'ai passé de nombreuses années ici, j'ai appris à connaître la ville qui est comme ma seconde maison. J'ai rencontré des gens qui me font me sentir chez moi, je suis très à l'aise. J'apprécie, vis et me sens vivant. Ce n'est un secret pour personne qu'il se peut que je reste ici après la fin de ma carrière", a lancé l'ancien Parisien, amoureux de la cité milanaise. Inutile de préciser que le club lombard se réjouit de pouvoir compter sur Ibrahimovic dans sa direction à l'avenir.



d'occuper provisoirement la 2e place du Championnat d'Angleterre (33 pts), à sept points du leader Arsenal, qui doit jouer un match de plus. Tottenham, a souffert à Brentford (2-2) et dû son sursaut de fin de match à Harry Kane, héros malheureux de l'équipe d'Angleterre lors de la Coupe du monde au Qatar. Sous les yeux de l'habituel capitaine des Spurs Hugo Lloris, remplaçant, la formation d'Antonio Conte était encore menée 2-0 à 25 minutes de la fin du temps réglementaire.

La formation de Conte confirme surtout qu'elle n'est à l'aise que dans la réaction: "C'est le neuvième match de suite où nous concédons le premier but", a regretté l'entraîneur italien.

"Nous devons réfléchir à cela, trouver des solutions." Vitaly Janelt (15e) et Ivan Toney (54e) ont profité des erreurs défensives de Tottenham, avant que

Kane, sifflé par une partie du public pour avoir manqué son penalty contre la France en quart de finale du Mondial (défaite 2-1), ne redonne espoir aux Spurs avec une tête parfaite sur un centre d'un autre mondialiste, le Croate Ivan Perisic (65e). L'avant-centre anglais a marqué au passage son dixième but en dix éditions du "Boxing Day", un record dans l'histoire de la Premier League.

Le Danois Pierre-Emile Hojbjerg a égalisé six minutes plus tard (71e, 2-2), un but synonyme de 4e place pour les Spurs (30 pts), qui sont toutefois plus que jamais sous la menace de Manchester United (5e, 26 pts), et de Liverpool (6e, 25 points), qui n'a pas dit son dernier mot en s'imposant face à Aston Villa (3-1). Mohamed Salah, très en jambes après avoir manqué la Coupe du monde, a facilité la tâche de ses coéquipiers en marquant dès la 5e minute.

CHELSEA

## Les Blues préparent un mercato de folie

Après un mercato d'été animé, Todd Boehly et Chelsea souhaitent encore enflammer le marché cet hiver. Les Blues ont déjà plusieurs cibles en tête.

Un rêve bleu. Dès son arrivée à la tête de Chelsea, Todd Boehly a rapidement fait savoir qu'avec ses collaborateurs ils visaient haut. L'objectif de l'homme d'affaires américain est simple puisqu'il souhaite concurrencer Manchester City et Liverpool en Premier League. Il aurait également dû se méfier du voisin Arsenal, qui a réalisé un bon début de saison. Quoi qu'il en soit, la nouvelle direction des Blues a voulu frapper fort. L'été dernier, elle n'a pas lésiné sur les moyens en déboursant un peu plus de 284 millions d'euros pour se renforcer. Un record en Premier League.

### DEUX RECRUES EN PRIORITÉ CET HIVER

Ainsi, Pierre-Emerick Aubameyang, Kalidou Koulibaly Wesley Fofana, Raheem Sterling ou encore Marc Cucurella, pour ne citer qu'eux, ont débarqué dans la capitale anglaise. Cet hiver, Boehly et ses équipes, qui n'ont pas le temps, comptent encore mettre la main au porte-mo-

naie pour offrir à Graham Potter, le successeur de Thomas Tuchel, une équipe cinq étoiles. The Athletic explique que les dirigeants anglais veulent être compétitifs en championnat, en Ligue des Champions ainsi qu'en FA Cup. Ils souhaitent aussi que l'équipe termine parmi les quatre premiers en Premier League et se qualifie pour la prochaine C1. La mission sera tout sauf simple puisque les Blues sont actuellement huitièmes (21 points). Et pour ne rien arranger, ils comptent aussi faire des folies cet été. Ce qui pourrait poser un problème au niveau du fair-play financier.

Ainsi, The Athletic précise que Chelsea ne pourra pas dépenser tout ce qui était prévu cet hiver. Malgré tout, il y aura assez pour faire quelques emplettes. Cet hiver, les deux

priorités du club sont un attaquant et un défenseur central. Avec seulement Aubameyang et Havertz, Chelsea, qui va devoir faire sans Armando Broja blessé, Chelsea veut un élément offensif, en plus de Christopher Nkunku déjà recruté pour l'été prochain.

### PLUSIEURS JOUEURS CIBLES

Dans l'idée, le club cherche un joueur plutôt jeune pouvant s'inscrire dans la durée. Le média britannique cite les noms de Rafael Leão (AC Milan), David Datro Fofana (Molde) et Youssoufa Moukoko (Dortmund). De son côté, le Telegraph évoque une demande de prêt à venir pour le Portugais de l'Atlético de Madrid, João Félix. Un peu plus âgé, Memphis Depay (FC Barcelone), lui, est plus expérimenté.

PSG

## La Roma négocie pour Wijnaldum

Victime d'une fracture du tibia en août dernier, Georginio Wijnaldum (32 ans, 1 apparition en Serie A cette saison) pourrait retrouver les terrains dans un mois. Le milieu prêté par le Paris Saint-Germain aura enfin l'opportunité de briller à la Roma. En attendant, le club italien envisage déjà de le conserver l'été prochain. Les Giallorossi, opposés à l'idée de payer l'option d'achat à 8 M€, auraient sondé le PSG ainsi que l'agent du Néerlandais en vue d'une rupture de contrat. Sans surprise, le média Il Tempo ajoute que la direction francilienne a refusé de libérer son joueur lié au club jusqu'en 2024. En fonction des performances de Wijnaldum, on peut penser que la Roma reviendra à la charge avec d'autres solutions.

PSV EINDHOVEN

## Cody Gakpo file à Liverpool

Auteur d'une superbe Coupe du monde, Cody Gakpo n'a pas mis longtemps à en profiter pour se trouver un très grand club. L'attaquant néerlandais du PSV Eindhoven vient de s'engager avec Liverpool pour un transfert qui devrait dépasser les 50 millions d'euros. Un très beau coup pour les Reds, d'autant plus que le rival, Manchester United, était sur le coup. Les après Coupe du monde nous offrent souvent de beaux transferts. 2022 n'aura pas attendu longtemps pour confirmer cette règle. Révélation du Mondial du côté des Pays-Bas (3 buts), Cody Gakpo s'est en effet engagé ce lundi avec Liverpool, qui aura vécu une journée parfaite avec le succès des Reds (1-2) sur le terrain d'Aston Villa. Manchester United, qui était aussi sur le coup, a été doublé. Selon le souvent bien informé Fabrizio Romano, le finaliste de la dernière Ligue des champions aurait déboursé pas moins de 42 millions d'euros (pouvant aller jusqu'à 57 millions avec les bonus) pour attirer la star du PSV Eindhoven. Le montant n'a pas été confirmé par le club néerlandais mais celui-ci a assuré, via son directeur général Marcel Brands, qu'il s'agissait "du record de transfert du club". Record qui s'élevait à 45M avec le départ d'Hirving Lozano pour Naples en 2019. A 23 ans, celui qui joue principalement ailier gauche mais qui peut également évoluer dans l'axe, en pointe ou en soutien de l'attaquant, réussissant le meilleur début de saison de sa carrière en Eredivisie (9buts en 14 matches), même s'il a raté cet été la qualification pour la Ligue des champions, dont il n'a plus connu la phase de poule depuis 2018. Cody Gakpo quitte donc son club formateur après cinq saisons et demi sous les couleurs du PSV, 158 matchs disputés et 55 buts inscrits et deux trophées : la Coupe et la SuperCoupe des Pays-Bas en 2022.



**CONSTANTINE.** CHEMIN DES TOURISTES

# La réhabilitation se fera «par section»

La réhabilitation du chemin des touristes de Constantine, un monument phare du tourisme local, sera effectuée "par section", a indiqué lundi à partir de cette wilaya, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi.

Sur site, le ministre qualifiant de "très difficile" et "délicat" ce circuit touristique, long de 2,5 km avec une largeur de 1,5 mètre, a indiqué que sa réhabilitation "sera lancée par étape" pour permettre aux constantinois et aux touristes de commencer à apprécier dans les meilleurs délais cette curiosité, en attendant l'achèvement de l'ensemble des sections.

Les travaux de réhabilitation seront lancés à partir des sections où il n'y a pas de contraintes techniques, a souligné le ministre, précisant que le chemin des touristes, un passage accroché à la paroi des rochers, au-dessous du Rummel, est fragmenté en 13 sections indépendantes. Les autorités locales ont procédé récemment à la résiliation du contrat avec le bureau d'étude SAPTA, qui était chargé de l'élaboration de l'étude de réhabilitation pour non respect des engagements et l'ont remplacé par un autre bureau d'étude qui s'attèle à achever l'étude dans les meilleurs délais possibles (l'étude affiche un taux d'avancement



Ph: DR

de 90%), a fait savoir le ministre. Lancée dans le cadre des préparatifs de l'évènement Constantine capitale de la culture arabe 2015, la réhabilitation du chemin des touristes a connu un "grand retard" pour, entre autres, des raisons techniques, a souligné

le ministre qui a réitéré l'engagement de l'État à mettre en valeur ce chemin des touristes, œuvre de l'ingénieur-constructeur Frédéric Rèmes, construit entre 1843 et 1895. Fermé en 1958, consécutivement à d'importantes crues qui avaient durablement affecté

les bains romains dénommés "Bains de César", un lieu très apprécié à l'époque par les visiteurs, ce site a été asphyxié par des amas de déchets et le déversement des eaux usées qui ont délabré ses espaces verts et ses jardins suspendus, a-t-on rappelé.

TOURISME

## L'hôtel Cirta sera mis en service en avril 2023

L'hôtel Cirta de Constantine fermé en juillet 2014 pour travaux de rénovation et remise aux normes, sera mis en service en avril 2023, a annoncé lundi le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi. Considéré comme un repère patrimonial et identitaire de la ville du Vieux Rocher avec son cachet arabo-mauresque particulier, l'hôtel Cirta sera "rouvert avant le 16 avril 2023", a indiqué le ministre dans un point de presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Financé à hauteur de 6 milliards DA, le projet de rénovation et de remise aux normes de l'hôtel Cirta de Constantine affiche un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 90%, selon les explications données sur place au ministre. Parmi les

contraintes ayant entravé la réception du projet de rénovation de l'hôtel Cirta, situé en plein cœur de la ville de Constantine, figure la non fermeture du tronçon supérieur de l'avenue Rahmani Achour, ex-Bardo, qui a impacté le rythme des travaux, selon les explications fournies à l'APS par les représentants du maître d'ouvrage principal à savoir l'Entreprise de gestion touristique EGT Est Constantine. Au terme des travaux de rénovation de cet établissement hôtelier, édifié en 1912, l'hôtel comptera, entre autres, une cinquantaine de suites, une piscine couverte, un parking souterrain, et une salle de spectacles-restaurant conçue de la transformation de son ancienne salle de cinéma, a-t-on fait savoir.

**ORAN.** CONCOURS DE DOCTORAT À L'USTO-MB

## Plus de 5 400 candidats inscrits

Plus de 5 400 candidats se sont inscrits à l'Université des sciences et technologies Mohamed Boudiaf pour le concours de troisième cycle universitaire (doctorat) pour l'année universitaire 2022-2023, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement de l'ensei-

gnement supérieur. Au total, 5 413 inscrits ont été enregistrés pour le concours de doctorat au titre de l'année universitaire 2022-2023 prévu du 15 janvier au 15 février 2023 selon les spécialités, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'USTO-MB, Mâamar Boudia.

"Il s'agit de 97 postes de doctorat couvrant 10 filières dans quatre domaines de formation et 20 spécialités qui ont été ouverts à l'USTO-MB, au titre de l'année universitaire 2022-2023", a fait savoir ce responsable. Ainsi, 43 postes dans le domaine des Sciences et Technologie (ST) ont été ouverts principalement dans les filières de génie des procédés (6), de génie maritime (9), de génie mécanique (16), des télécommunications (9) et de l'électronique (3).

Trente-trois (33) postes ont été ouverts dans le domaine Maths-informatique (MI), dont 25 dans la filière informatique (data science, intelligence artificielle, réseaux et systèmes distribués) et huit dans la filière mathématique (5 en analyse fonctionnelle appliquée et 3 en probabilités et statistiques).

Pour ce qui est du domaine des Sciences de la Nature et de la Vie (SNV), 12 postes ont été consacrés aux deux filières biotechnologies (6) et Sciences biolo-

giques (6). Les Sciences de la Matière (SM) ont reçu neuf postes couvrant les spécialités, physique de la matière condensée (3), physique des rayonnements (3) et physique et technologie des rayonnements (3). Dans ce cadre, M. Boudia a précisé que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé une date pour le dépôt des demandes et des dossiers d'inscription pour la participation au concours de doctorat durant la période allant du 10 au 21 décembre en cours à travers la plateforme numérique "Progress" qui lui a été dédiée.

La vérification de la conformité des dossiers prévue du 22 au 27 décembre en cours se fera par les services chargés de la Post-graduation via la même plateforme. L'examen des dossiers de candidature est prévu du 28 décembre au 4 janvier 2023, et enfin l'affichage des listes des candidats retenus se fera le 5 janvier, alors que le dépôt des recours aura lieu du 6 au 8 janvier. Le 12 janvier sera la date d'annonce de la liste finale des candidats retenus après examens des recours (du 9 au 11 janvier).

Le déroulement du concours de 3ème cycle est prévu du 15 janvier au 15 février prochains selon les spécialités, précisé Mâamar Boudia.

**JIJEL.** DTP

## Plus de 5 milliards DA pour l'entretien et la réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe financière de 5,57 milliards DA a été allouée pour la réhabilitation du réseau routier au titre des différents programmes de développement inscrits au profit de la wilaya de Jijel, a-t-on appris lundi du directeur local des travaux publics (DTP), Slimane Khelafa.

Cette enveloppe, mobilisée au cours des deux dernières années (2020-2021) et en 2022, servira à entretenir et à réhabiliter un linéaire de 401 km de chemins de wilaya (CW) et de chemins communaux (CC), a précisé le même responsable.

Une somme de 2,77 milliards DA est puisée de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour la prise en charge d'environ 163 km de CW et CC, alors que 2,8 milliards DA, ont été réservés à la réalisation de 30 projets portant maintenance de 238 km et cela dans le cadre des programmes décentralisés, a-t-il détaillé. Les travaux de l'ensemble des opérations ont été lancés, a fait savoir le même responsable, ajoutant que la réception de ces projets permettra de porter le taux des CW entretenus à 78 % alors que celui des CC atteindra 40 %.

Des demandes relatives à l'octroi des subventions supplémentaires au titre de l'exercice 2023 visant la poursuite des programmes d'entretien du réseau routier ont été transmises au ministère de tutelle, a-t-on indiqué à la DTP.

**TOUGGOURT.** (SONELGAZ)

## 24 millions DA pour l'amélioration de l'alimentation électrique en 2023

Un montant d'investissement de 24 millions DA a été consacré au titre du programme d'action pour l'amélioration, en perspective de 2023 de l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris lundi de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Ce programme prévoit le raccordement du nouveau transformateur à Béni-Djel-lab, d'une capacité de 10/60 Kilovolts (KV), le raccordement de cinq départs au second transformateur 30/60 KV, ainsi que la mise en place de six (6) disjoncteurs au niveau de certaines communes en vue de réduire des durées de coupures électriques, notamment en période estivale, a indiqué la même source.

De même, la réhabilitation des réseaux électriques par le renouvellement de plus de (1,44) km de lignes électriques de moyenne tension, de 38,7 km de basse tension et l'augmentation de la capacité de 30 transformateurs électriques, figurent au programme de la Sonelgaz. Ces actions, auxquelles tous les moyens ont été mobilisés pour leur exécution et mise en service dans les délais fixés, visent, selon la même source, l'amélioration de la qualité d'approvisionnement électrique à travers les différentes communes de la wilaya et la prise en charge de la demande croissante sur cette énergie. Pas moins de 33 transformateurs de moyenne tension (30 KV) ont été mis en service cette année à travers les communes de Tougourt, Blidet Amar, Témacine, Taïbet, Mégarine, Benacer et Nezla, en sus de la projection de 27 départs de basse tension à travers les différentes communes de la wilaya, a fait savoir la même source.

**RELIZANE.** COLLECTIVITÉS

## Gel des activités de l'APC d'El-Merdja Sidi Abed

Les autorités de la wilaya de Relizane ont décidé de geler les activités de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Merdja Sidi Abed suite au blocage au sein de cette collectivité locale en raison de "différends entre les élus", a-t-on appris, lundi des services de la wilaya. Le wali de Relizane, Lakhel Ayat Abdessalem, a signé, dimanche, une décision portant gel de l'APC d'El-Merdja Sidi Abed "pour blocage" et désignation du chef de la daïra d'Oued Rhiou pour gérer cette collectivité. La situation de blocage de cette APC a été constatée le mois écoulé, ce qui a entravé la gestion des affaires de la commune et la satisfaction des préoccupations quotidiennes des administrés, a expliqué la même source.



ALORS QUE LE FROID DEVRAIT COMMENCER À S'ATTÉNUER

# Le "blizzard du siècle" fait près de 50 morts aux Etats-Unis

Le froid extrême qui s'est abattu depuis plusieurs jours sur les Etats-Unis devrait commencer à s'atténuer mardi sur l'Est et le Midwest du pays, après le "blizzard du siècle" qui a fait au moins 49 morts, dont 27 dans un seul comté de l'Etat de New York, et provoqué le chaos dans les transports.

"Il est bien trop tôt pour dire que c'est terminé", a toutefois mis en garde la gouverneure de New York Kathy Hochul, précisant que jusqu'à 30 cm de neige devaient encore tomber. "C'est clairement le blizzard du siècle", a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse depuis la ville de Buffalo, où elle est née. Même si l'intensité de la tempête n'est plus celle de ces derniers jours, il est "toujours dangereux d'être dehors", a-t-elle alerté. "Les températures devraient s'atténuer dans le Midwest et l'Est au cours des prochains jours", a confirmé mardi le service météorologique américain (NWS) dans son premier bulletin, mettant toutefois en garde contre des "conditions de circulation localement dangereuses". Depuis mercredi soir, les Etats-Unis sont frappés par une tempête hivernale d'une rare intensité, dont les vents glacés ont provoqué d'importantes chutes de neige, notamment dans la région des Grands lacs. Des dizaines de millions d'Américains ont vu leur week-end de Noël chamboulé par des coupures de courant massives, des routes devenues impraticables et des milliers de vols annulés, provoquant le chaos dans les aéroports. Au total, plus de 15 000 vols ont dû être annulés, dont près de 4 000 lundi, selon le site de suivi Flightaware.com.

## ETAT D'URGENCE

L'ouest de l'Etat de New York, pourtant habitué au froid et aux tempêtes, a été enseveli sous des mètres de neige, subissant des températures polaires depuis la semaine dernière. Dans le comté d'Erie, qui comprend Buffalo, le bilan des morts s'élevait lundi à 27 morts, selon Mark Poloncarz, responsable pour ce comté. Certaines personnes ont été retrouvées mortes dans leur voiture ou



Ph. : DR

dehors, et d'autres sont décédées d'un arrêt cardiaque en essayant de déblayer la neige, alors que les températures sont encore glaciales, a-t-il ajouté. Il a dit s'attendre à ce que davantage de victimes soient peu à peu retrouvées. Le total des décès confirmés par les autorités à travers neuf Etats américains est d'au moins 49 morts. Dans l'Ohio, des accidents de la route liés à ces intempéries ont fait neuf victimes, a confirmé à l'AFP l'Ohio State Highway Patrol. "Mon coeur est avec ceux ayant perdu un proche", a tweeté lundi le président américain Joe Biden, indiquant s'être entretenu au téléphone avec la gouverneure de New York, et promettant de fournir les ressources fédérales nécessaires. Il a affirmé qu'ensemble avec la première dame Jill Biden ils priaient pour ceux qui ont perdu des êtres chers dans la tempête, selon une déclaration de la Maison Blanche. Selon la même source, Joe Biden a également approuvé la proclamation de l'état d'urgence dans l'Etat de New York.

## "DÉCHIRANT"

Les équipes de secours ont évacué des centaines de personnes de voitures enneigées et de maisons sans électricité,

pas", a demandé M. Poloncarz. "Les conditions sont mauvaises." "Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est emmener les gens jusqu'aux médecins, infirmières et hôpitaux", a expliqué lundi sur CNN John Garcia, le shérif du comté. "Les routes commencent enfin à être praticables parce que les vents sont retombés." Durant le plus fort de la tempête, les secours n'avaient plus la possibilité d'atteindre les personnes en détresse, par exemple celles bloquées dans leur voiture ou chez elles sans électricité. "C'est déchirant d'avoir des appels de familles avec des enfants, qui disent qu'ils sont gelés", a déclaré sur CNN le shérif du comté, John Garcia. Malgré ces conditions périlleuses, la police de Buffalo a porté secours à des "centaines" de personnes, a indiqué le maire de la ville, Byron Brown. L'électricité a été rétablie pour plus de 13.000 foyers durant les dernières 24H, a précisé Mark Poloncarz lundi matin, mais certains ne pourront être raccordés au réseau avant mardi, a-t-il prévenu. L'aéroport international de Buffalo reste fermé jusqu'à mardi et l'interdiction de circuler reste en vigueur dans la ville et une grande partie du comté d'Erie.

## COVID

### La Chine annonce la fin des quarantaines obligatoires à l'arrivée

La Chine mettra fin le 8 janvier aux quarantaines obligatoires à l'arrivée dans le pays, dernier vestige de sa stricte politique sanitaire du "zéro Covid" qui isolait le pays depuis près de trois ans. Cette décision intervient au moment où la Chine connaît pourtant une flambée de contaminations depuis l'abandon de l'essentiel de ses restrictions sanitaires au début du mois. A compter du mois prochain, seul un test négatif de moins de 48H sera exigé pour entrer sur le territoire chinois, a précisé lundi soir dans un avis la Commission de la Santé, qui fait office de ministère. La Chine est la seule grande économie qui continuait à imposer à l'arrivée sur son territoire des quarantaines qui pénalisent le tourisme, même si leur durée avait

été réduite ces derniers mois. Elle est actuellement de 5 jours à l'hôtel, suivis de 3 jours d'observation à domicile. La Commission de la Santé a indiqué qu'elle ne considérerait plus le Covid-19 comme une "pneumonie" mais comme une maladie "contagieuse" moins dangereuse. Selon les autorités, cette nouvelle classification sanitaire ne justifie plus de quarantaines. La Commission de la Santé a par ailleurs évoqué un rétablissement progressif des voyages à l'étranger pour les Chinois, sans toutefois avancer de calendrier. Seuls des déplacements pour raisons impérieuses étaient jusque-là tolérés. Les frontières du pays restent malgré tout presque totalement fermées aux ressortissants étrangers depuis 2020. La Chine a cessé depuis près

de trois ans de délivrer des visas touristiques, tandis que les liaisons aériennes internationales ont été fortement réduites. Depuis 2020, la Chine imposait de strictes mesures, au nom d'une politique dite "zéro Covid" qui a permis de protéger les personnes les plus à risque et celles qui sont peu vaccinées. Le pouvoir a mis fin sans préavis le 7 décembre à la plupart des mesures, sur fond d'exaspération grandissante de la population et d'impact considérable sur l'économie. Depuis, le nombre de cas explose, faisant craindre une forte mortalité chez les plus âgés, particulièrement vulnérables. De nombreux crématoriums interrogés par l'AFP ont rapporté ces derniers jours un afflux inhabituellement élevé de corps à incinérer.

## JAPON

### Encore un ministre limogé, le 4<sup>e</sup> en trois mois

Le ministre japonais de la Reconstruction, empêtré dans des scandales politico-financiers, a démissionné mardi, marquant le quatrième départ en trois mois au sein du gouvernement de Fumio Kishida, de plus en plus impopulaire dans les sondages. Le ministre de la Reconstruction Kenya Akiba, chargé notamment de piloter la revitalisation des territoires meurtris depuis 2011 par l'accident nucléaire de Fukushima, était fragilisé depuis des semaines par plusieurs affaires. M. Akiba a reconnu que son épouse et sa mère avaient perçu pendant des années des fonds de deux groupes politiques dont il est proche, sous la forme de paiements de loyer. Il est aussi accusé d'avoir illégalement rémunéré des assistants lors d'une campagne électorale en 2021. "Je ne pense pas avoir agi de façon illégale", s'est-il défendu mardi devant la presse. Mais il a expliqué avoir démissionné pour "ne pas paralyser" l'agenda législatif du gouvernement. Le gouvernement japonais est considérablement affaibli par une série de scandales et des révélations en cascade depuis l'été dernier sur les liens entre de nombreux élus du Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice), le principal parti au pouvoir dirigé par M. Kishida, et l'Eglise de l'Unification, surnommée "secte Moon". Le taux de popularité de M. Kishida et son équipe gravite depuis des mois autour de 30%, un niveau considéré au Japon comme le seuil de la "zone de danger" pour tout gouvernement.

## IRAN

### Plus de 1.200 armes illégales ont été saisies lors d'"émeutes"

L'Iran a annoncé lundi que 1.261 armes illégales ont été découvertes et saisies dans la province de l'Azerbaïdjan occidental, dans le nord-ouest du pays, lors des "émeutes" qui ont débuté fin septembre en Iran, a rapporté l'agence de presse semi-officielle Tasnim. Selon Nasser Atabati, le juge en chef de l'Azerbaïdjan occidental qui s'est exprimé lors d'une réunion visant à examiner les récents cas d'"émeutes" en Iran, parmi le matériel saisi figurent des armes à feu, des armes de chasse et d'insurrection, 62 grenades et 54 kg d'explosifs tels que du TNT et du C-4, ajoutant que cela indique que l'ennemi a cherché à compromettre la sécurité de l'Iran et à mettre en danger la vie et les biens des gens lors des récents "troubles". La veille, Mohammad Qanbari, le commandant de la police de la province du Sistan-et-Baloutchistan, avait déclaré que ses forces avaient saisi 17 armes illicites et 120 cartouches dans la ville de Zabol, dans le sud-est, au cours de la semaine dernière, a également rapporté Tasnim, ajoutant que dix personnes au total ont aussi été arrêtées lors des opérations dans la ville. Des manifestations ont éclaté en Iran après la mort de Mahsa Amini, une jeune femme de 22 ans, dans un hôpital de Téhéran le 16 septembre, quelques jours après s'être évanouie dans un poste de police. L'Iran a accusé les Etats-Unis et certains autres pays occidentaux "d'inciter aux émeutes et de soutenir les terroristes" dans le pays.

## TUNISIE

### La grève dans les stations de service, annulée

La grève prévue les 29 et 30 décembre dans les stations de service en Tunisie a été annulée, ont rapporté lundi, des médias locaux. Selon l'agence tunisienne de presse, TAP, la grève a été annulée à la suite d'une séance de conciliation tenue au siège de l'inspection générale du travail entre la Fédération générale de pétrole et des produits chimiques, et la Chambre nationale des fournisseurs de carburant. Cette séance a permis de trouver un accord concernant les dernières revendications liées à la marge bénéficiaire et l'engagement de la Chambre nationale des propriétaires de stations-services à signer l'avenant relatif à l'augmentation des salaires au titre des années 2022, 2023 et 2024, selon le procès-verbal de la réunion de la commission centrale pour la réconciliation, a ajouté la même source.



PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA À ALGER

## Inauguration de l'exposition collective "60 ans de création picturale algérienne"

Une grande exposition réunissant les œuvres de 63 artistes plasticiens et photographes algériens de différentes générations, retraçant différents courants artistiques enseignés dans les écoles d'art et l'évolution de la création artistique sur près de 60 ans, a été inaugurée lundi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence du Conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi, et de membres du gouvernement, cette exposition élaborée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) marque sa première halte à Alger avant de se rendre dans neuf autres villes du pays. Tlemcen, Bechar, Mascara, Mostaganem, Laghouat, Tizi Ouzou, Mila, Msila et Skikda, accueilleront, tour à tour, cette exposition, intitulée "60 ans de création picturale algérienne", au niveau des maisons de la culture locales. Des plasticiens à l'image de Narimann Ghelamallah, Djazia Cherrih, Ismahane Mezouar, Nedjoua Seraa, Karim Sergoua, Mohamed Oulhaci, Abdelkader Belkhorissat, El Hachemi Aneur, Merine Hadj Abderahmane, Rachid Nacib, Jaoudet Gassouma ou encore le photographe Jamel Matari, figurent parmi les artistes participant à cet événement. Entre autres courants représentés dans cette grande exposition, le signe, puisé dans le patrimoine iconographique algérien se décline dans les œuvres de Noureddine Tabarha, "Empreintes éternelles", Karim Sergoua, "L'inachevée...", ou encore chez Abdelhalim Sellami dans son œuvre "Langage des signes". L'exposition compte également un touche de Pop'Art



et de Street Art avec des inspirations iconographiques numériques ou contemporaine chez Djaoudet Guessouma "Kan fi aâmri settine", ou encore Mohamed Merouane Djeflal, "Men Multiverse" alors que ce registre contemporain innovant propose aussi les œuvres de Merine Hadj Abderahmane "L'amalgame des races", Mebarki Mohamed "El Taama El Koubra", ou encore de Dimis Mohamed "Véracité". Le patrimoine culturel algérien se retrouve dans les œuvres de Nedjoua Seraa "Ame N'ajjer" inspiré du Tassili, de Djazia Cherrih "Parfum nostalgique" mettant en avant l'habit traditionnel, de Abdelwahab Kef Nemer, "Tapisserie", de Maaradji Larbi "L'arrivée" sur la fantasia, ou encore de Maâmar Guerziz "...et le trait fera l'union" sur le patrimoine architectural. Ce trait d'union entre les générations et les courants prend forme

parfaitement dans l'œuvre de Azzoug Mohamed, une toile contemporaine basée sur des esquisses et des reproductions de grands peintres algériens comme M'hamed Issiakhem, disposées sur un plat de circuits imprimés électroniques et connectés par une infinité de câbles familiaux à usage domestique. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 15 janvier prochain au Palais de la culture Moufdi-Zakaria avant de se diriger vers sa prochaine escale, Tlemcen du 1 au 11 février 2023. Inscrite dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts pour marquer le 60e anniversaire du recouvrement de l'indépendance, l'exposition "60 ans de création picturale algérienne" sera clôturée le 2 juillet à Skikda, dernière escale de cette manifestation itinérante.

BOUIRA

## 22 wilayas au 4<sup>e</sup> Salon national des arts plastiques

La quatrième édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte lundi à la maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira avec la participation de plusieurs artistes venus de 22 wilayas du pays, selon la direction de la culture. Organisée en hommage à l'artiste peintre, Arezki Larbi, cette 4e édition enregistre la participation de plusieurs artistes plasticiens venus de 22 wilayas du pays à l'image d'Oran Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa, Mila, Ain Defla, Jijel, Sétif et Tlemcen, a expliqué à l'APS la directrice de la culture, Salima Gaoua. Cette manifestation, ayant drainé déjà un nombre important de visiteurs et qui se poursuit jusqu'à mercredi, connaît l'organisation de plusieurs ateliers d'apprentissage des techniques d'arts initiés par des artistes professionnels au profit des participants et des passionnés de la peinture, selon Mme Gaoua. "Des chantiers d'arts plastiques seront aussi lancés en plein air sur l'esplanade jouxtant la maison de la culture Ali Zaâmoum ainsi qu'au centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT) dont l'objectif est de promouvoir le tourisme culture à travers la création de toiles diverses sur le patrimoine algé-

rien", a précisé la directrice de la culture. A l'intérieur du hall de la maison de la culture, des dizaines de toiles et de portraits réalisés par les artistes plasticiens participant au salon, sont exposées au grand public.

Un vibrant hommage a été rendu à cette occasion, à l'artiste Arezki Larbi, honoré par la direction de la culture en présence des associations culturelles "El Thaâlibi" et "Irth El Djazair". Dans une brève déclaration à la presse, M. Larbi s'est dit très fier de voir ce type de manifestations culturelles se tenir à Bouira. "Cela prouve qu'il y'a une relève dans le domaine des arts plastiques que nous devons tous encourager surtout pour la jeunesse qui a besoin de soutien", a-t-il dit. Après avoir visité l'exposition du salon, l'artiste a incité les jeunes artistes plasticiens participant à cette édition à faire des stages et des formations en vue d'enrichir leurs connaissances dans le domaine des arts plastiques. Né le 23 février 1955 à Ait Laziz (Nord-est de Bouira), Arezki Larbi est un artiste issu de l'école des beaux arts d'Alger (1978 à 1982), où il a choisi pour thème de son mémoire "le tatouage en Algérie". En 1982, il a com-

mencé d'exposer ses œuvres en Algérie. A partir de 1991, il séjourne à la Cité Internationale des Arts de Paris, et il a exercé en Algérie comme dessinateur de presse.

A partir de 1995 Arezki Larbi réalise la scénographie de plusieurs pièces de théâtre puis crée décors et costumes pour le cinéma, dont, Machaho (1995) et El Manara (2004) de

Belkacem Hadjadj, La Montagne de Baya d' Azzedine Meddour (1997), Morituri d'Okacha Touita (2004), Gourbi Palace de Bachir Deraris (2006), ainsi que "Celui qui brûle" de Slimane Bounia (2016). En 2019 il a réalisé un premier court métrage, Winna (L'autre), en 2022 un deuxième (en langue kabyle), intitulé "Le chant de la sirène".

ORAN

## Coup d'envoi du festival national de musique moderne des jeunes

Le coup d'envoi de la 20ème édition du festival national de musique moderne des jeunes placé sous le slogan "jeunes d'Algérie Ahl El Fen oua El lbdaâ" a été donné lundi à la salle El Maghreb d'Oran en présence des autorités locales. Le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Yacine Siafi, a souligné l'importance de ce rendez-vous national qu'il considère comme une "opportunité pour distinguer les jeunes talents". La cérémonie d'ouverture du festival, qui se poursuivra jusqu'au 28 décembre, a été marquée par le passage des chanteurs Mâati El Hadj et Sabeur Houari, ainsi que des chorales des maisons de jeunes d'El Ançor et de Sidi Bachir qui ont interprété des chants patriotiques et révolutionnaires. Le programme de la première journée du festival s'est ouvert par la présentation de compositions lyriques inspirées du terroir algérien avec un accompagnement de musique moderne, interprétées par huit groupes de Relizane, Souk Ahras, Bechar, Tissemsilt,

Setif, Boumerdès, Oran et la circonscription administrative de Debdab (Illizi) qui a créé une ambiance particulière auprès du jeune public. Prennent part à cette édition, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, seize groupes issus de quatorze wilayas en course pour décrocher les trois premières places, sous la supervision d'un jury composé de musiciens reconnus sur la scène nationale. Des soirées sont également prévues à Misserghine et au Jardin méditerranéen dans le quartier Akid Lotfi d'Oran, ainsi que des sorties touristiques au profit des participants pour découvrir les sites et monuments historiques de la capitale de l'Ouest algérien. Le festival national de musique moderne des jeunes est organisé, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, par la wilaya d'Oran et de la DJS, en collaboration avec la ligue des activités culturelles d'Oran, des établissements de jeunes et l'Office national de la culture et de l'information.

15E FNTP

## La pièce de théâtre "Ghassate oubour" présentée en compétition

La pièce de théâtre "Ghassate oubour" (Passage misérable), un spectacle aux contours absurdes sur l'égoïsme destructeur et l'autoritarisme, a été présentée lundi soir en compétition du 15e Festival national du théâtre professionnel (Fntp). Accueilli au Théâtre national Mahiédine-Bachtarzi, le spectacle mis en scène par Toufik Bakhouché sur un texte du dramaturge koweïtien Taghrîd El Daoud, pose des questions existentielles liées de l'enfermement, l'égoïsme, l'autoritarisme et le sacrifice pour le bien-vivre commun, dans un registre de l'absurde. Servi dans un arabe classique éloquent, par une pléiade de comédiens dont Samir Oujit, Hiba Oujit, Issam Khenouche, Abderaouf Dziri et Oqba Farhat, "Ghassate oubour" relate en 70 mn le sort malheureux de cinq passagers coincés sur un pont suspendu, après une fermeture soudaine de ses deux issues. Devant cette impasse, les passagers se trouvent dans l'impossibilité d'atteindre leur destination envisagée ou de revenir à leur point de départ. Les passagers, dont un poète et un homme d'affaires corrompu qui tente en vain de faire entendre raison au policier qui les exhorte à évacuer les lieux et à ne pas rester sur le pont vétuste et menaçant ruine sous le poids des passagers et leurs bagages. Confus et perdus entre deux rives fermées d'un pont vétuste suspend dans le vide, les malheureux passagers, pour atténuer le stress de cette traversée dramatique, se mettaient à raconter leurs souffrances et leurs petites histoires traagiques et raisons qui ont les ont motivé, chacun, à l'exil. Côté scénographie, un décor statistique et constant fait de bagages amassés et déposés à l'arrière du pont usé bordé de longues barrières, et sur lequel est accroché une horloge pour symboliser un temps arrêté. Produit en 2021 par le Théâtre régional de Batna, le spectacle "Ghassate oubour" a été présenté hors compétition aux 22e Journées théâtrales de Carthage en Tunisie. Le 15e Fntp se poursuit jusqu'au 1er janvier prochain avec 13 spectacles en compétition et une vingtaine d'autres en off, programmés dans les salles Ibn Khaldoun, Théâtre municipal d'Alger-Centre et Hadj-Omar. Le festival prévoit également des conférences, des masters-class et des spectacles de rue.



# Les courses en direct



**HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA-  
MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2022 - PRIX : AIN MADHI- PS.AR.NEE  
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30  
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Marbough de Bazer, un engagement taillé comme un gant

Un engagement un peu tiré par les cheveux que nous propose ce mercredi 28 décembre l'hippodrome de M'sila avec ce prix Ain Madhi, réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé ne s'étant pas classé parmi les 03 premiers d'une épreuve depuis avril passé. Il n'y a que Marbough de Bazer qui se présente en réel favori alors que Ezzaim et Essabil qui descendent de catégorie possèdent quelques lacunes. Alors que pour la suite du quinté, on ne peut aller contre les bonnes candidatures de Quati, Gardiant ou Intissar Sat.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. EL NOWI.** Ce cheval qui a gagné une course en février 2020 sur 1100 m n'a pas pu retrouver ses marques, mais il me semble quand même qu'il court en progrès.

**2. MOUSSKA.** Cette jument n'arrête pas de courir, peut-être que cette fois-ci c'est la bonne d'autant que le jockey S. benyettou revient sur elle. À suivre.

**3. NEDJMAT EL HODNA.** Cette jument n'a pas couru depuis avril 2021. Elle risque de manquer de rythme. À revoir.

**4. EZZAIM.** Ce cheval transfuge de Tiaret descend de catégorie ici, avec un minimum de forme, il ne fera qu'une bouchée de ce lot.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
T. LAZREG	1	EL NOWI	H. RAACHE	55	11	PROPRIÉTAIRE
AL. CHELALI	2	MOUSSKA	S. BENYETTOU	55	6	W. CHAABI
H. AISSANI	3	NEDJMAT EL HODNA	A. KOUAOUCI	55	7	A. CHEBBAH
I. CHENIHI	4	EZZAIM	MS. GUEHIUCHE	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. DHAIRI	5	ESSABIL	CH. ATTALLAH	54	8	PROPRIÉTAIRE
BC. BENSAAAD	6	SOUHAYL	JJ:A. ALLALI	54	1	PROPRIÉTAIRE
I. CHENIHI	7	GHAZIYA	A. DALI	54	10	PROPRIÉTAIRE
A. CHEBBAH	8	MARBOUH DE BAZER (0)	O. CHEBBAH	54	13	PROPRIÉTAIRE
A. BENHORMA	9	QUATI	AH. CHAABI	54	3	CH. AIDA
I. CHENIHI	10	INTISSAR SAT	JJ:SH. BENYETTOU	53	9	PROPRIÉTAIRE
ABD. BERROUK	11	LABOUAR	D. BOUBAKRI	53	12	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	12	HAPY MAKER (0)	EH. CHAABI	52	4	B. MAHBOUB
B MAHBOUB	13	GARDIANT	D. BENKHALIFA	52	2	B. MAHBOUB

**5. ESSABIL.** Ce cheval n'a pas été revu en piste depuis le 25 novembre 2021, mais auparavant il était irréprochable avec d'excellentes références. On doit réfléchir à deux fois avec CH. Attallah en selle.

**6. SOUHAYL.** Pas évident. À revoir.

**7. GHAZIYA.** Pas évident. À revoir.

**8. MARBOUH DE BAZER.** En pareille compagnie on peut le considérer comme l'un des meilleurs prétendants à la victoire.

**9. QUATI.** Cette pouliche va bien s'exprimer avec H. Chaabi en selle, elle n'aura logiquement aucune peine à figurer, peut-être même en bonne place.

**10. INTISSAR SAT.** Cette pouliche n'arrive toujours pas à convaincre, mais on peut l'inclure parmi les prétendants à la cinquième place. le lot est amoindri à l'arrière.

**11. LABOUAR.** ce cheval n'a pas couru depuis le 27 décembre 2021.

On ne peut le retenir. À revoir.

**12. HAPY MAKER.** Pas évident. À revoir.

**13. GARDIANT.** Il peut faire partie des nombreux prétendants à la cinquième place.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**8. MARBOUH DE BAZER - 4. EZZAIM-  
5. ESSABIL- 9. QUATI - 2. MOUSSKA**

#### LES CHANCES

**13. GARDIANT - 10. INTISSAR SAT**



## 220 Palestiniens sont tombés en martyrs en 2022

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh a déclaré hier, qu'au cours de l'année 2022, plus de 220 Palestiniens sont tombés en martyrs et 832 bâtiments ont été démolis par l'entité sioniste. S'exprimant lors d'un Conseil des ministres, Shtayyeh a ajouté: "l'année (2022) a été une année de douleur au cours de laquelle plus de 220 Palestiniens sont tombés en martyrs, plus de 9 000 ont été blessés et 6 500 autres ont été détenus". Il a ajouté que l'entité sioniste avait cette année démolie "832 bâtiments et déraciné 13 000 oliviers" appartenant à des Palestiniens. Sur le plan économique, Shtayyeh a déclaré que la Palestine a été confrontée, en 2022, à "des crises complexes dont l'économie nationale et les budgets financiers ont souffert en raison notamment de la baisse importante de l'aide internationale, et des impôts imposés par l'occupation à la Palestine". Néanmoins, il a souligné que la Palestine a maintenu un taux de croissance économique élevé, "où nous avons atteint un taux de croissance de 3,6% et le niveau d'investissement a augmenté de 15,3%". Shtayyeh a déclaré, par ailleurs, que le chômage est toujours élevé dans la bande de Gaza en raison du blocus sioniste, atteignant un taux de 46,6%. Il a exprimé son espoir que le flux d'aide internationale, en particulier en provenance des pays arabes, revienne "afin que nous puissions surmonter cette étape difficile".

## Décès d'un jeune asphyxié au monoxyde de carbone à Ramdane Djamal (Skikda)

Un jeune âgé de 22 ans est décédé dans la commune de Ramdane Djamal (Sud de Skikda) après avoir été asphyxié au monoxyde de carbone, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la même localité sont intervenus pour l'évacuation du corps sans vie de cette personne ayant trouvé la mort à l'intérieur de son domicile, vers la morgue de l'hôpital de Skikda, a indiqué la même source. La même source a ajouté que le décès avait été causé par une fuite de monoxyde de carbone, signalée sur un appareil de chauffage de l'appartement dont la conduite d'évacuation était obstruée par un nid d'oiseau. Une enquête a été ensuite diligentée par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## Risques liés aux achats en ligne : la Gendarmerie nationale lance une campagne de sensibilisation

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques liés aux achats en ligne, notamment à l'approche de la nouvelle année, au cours de laquelle les offres commerciales abondent sur Internet, a indiqué, hier, un communiqué de la GN. Cette campagne vise à "sensibiliser

les citoyens aux risques liés aux achats en ligne en les appelant à la prudence lors de ces transactions", précise la même source. Le Commandement de la Gendarmerie nationale informe les citoyens que le numéro vert 1055, le site de pré-plainte (PPGN.MDN.DZ) et la page facebook +TARIKI+ sont mis à leur disposition pour tout signalement.



## Chute mortelle d'une jeune fille d'un immeuble à la cité Cheklaoua (Oran)

Une jeune fille âgée de 19 ans a trouvé la mort, lundi soir, suite à une chute d'un immeuble à la cité Cheklaoua dans la wilaya d'Oran a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. La cellule d'information et de communication de la Protection civile a indiqué que la jeune fille est morte sur place après une chute du huitième (8) étage d'un immeuble au lotissement 765 logements (cité Cheklaoua). L'incident s'est produit à 20h19mn, a-t-on précisé. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital 1er Novembre dans la cité ESTO a-t-on fait savoir. Les services de la Sûreté nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## Plus de 275 900 capsules de psychotropes saisies à El-Meghaier

Plus de 275 907 capsules de psychotropes ont été saisies lors de deux opérations distinctes et deux personnes arrêtées, par les services de sécurité de la wilaya d'El-Meghaier, a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué. Les deux opérations ont été traitées par la sûreté de daïra de Djamaâ et les services de la police judiciaires (PJ), suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une tentative de transport d'une quantité importante de substances psychotropes à bord de deux véhicules en provenance d'une wilaya du Sud, selon la même source. La première opération a permis la découverte à bord d'un camion de près de 216.000 capsules de psychotropes, et 59 907 capsules ont été saisies au cours de la deuxième opération, dont le suspect a utilisé un taxi pour détourner l'attention, a-t-on fait savoir. Les deux suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, après l'achèvement de l'enquête, a-t-on ajouté.

## Royaume-Uni : l'intelligence artificielle réduit les séquelles d'un AVC

Au Royaume-Uni, le nombre de patients qui ne présentent pas ou peu de séquelles après un accident vasculaire cérébral (AVC) a été multiplié par trois grâce à l'intelligence artificielle (IA), a annoncé hier le ministère britannique de la Santé. Développé par une entreprise basée à Oxford, le système Brainomix e-Stroke réduit de plus d'une heure le diagnostic et permet de choisir rapidement le traitement le plus adapté. Son utilisation, dans 111.000 cas de suspicion d'AVC, a augmenté de 16% à 48% le taux de patients qui ne souffrent d'aucun ou d'un handicap léger. L'IA apporte une aide à la prise de décision dans l'interprétation de scanners du cerveau, pour permettre au patient "d'avoir le bon traitement, au bon endroit, au bon



moment", souligne le ministère. Plus de 85.000 personnes en Angleterre font un AVC chaque année. Le ministère de la Santé cite ainsi l'exemple de Carol Wilson, assistante pédagogique et grand-mère, qui en

juin 2021 a souffert de crampes intenses et a perdu rapidement la vue et l'usage de ses membres. Le logiciel a permis de diagnostiquer rapidement un caillot de sang au cerveau et d'opter pour une thrombectomie.

"J'ai pu m'asseoir et envoyer des textos à la famille le jour-même, et rentrer chez moi et remarquer environ deux jours après avoir eu un AVC", a-t-elle témoigné. "Chaque minute gagnée pendant l'évaluation initiale à l'hôpital des gens qui présentent des symptômes d'AVC permet d'améliorer spectaculairement les chances d'un patient de quitter l'hôpital en bonne santé", a affirmé dans un communiqué le Dr Timothy Ferris, directeur de la transformation au sein du système public de santé (NHS).

## Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue à El-Harrach

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger représentée par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative d'El-Harrach ont démantelé une bande de malfaiteurs composée de 8 individus dont une femme, spécialisée dans le trafic de stupéfiants, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Cette opération qui s'est déroulée sous la supervision du parquet territorialement compétent a permis l'arrestation de 8 individus repris de justice dont une femme, âgés entre 22 et 45 ans, a précisé la même source. Après perquisition des domiciles des suspects, l'opération a permis la saisie de 732 comprimés psychotropes de différents types, 6 armes blanches prohibées de différents types et calibre, plus de 100 millions de centimes, plusieurs puces de téléphone, et un motocycle utilisé dans le transport et la distribution des drogues. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

## MISE AUX POINGS

«La place qu'occupe le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la stratégie de développement de notre pays, en jouant un double rôle à savoir, la formation de toutes les catégories, et la garantie d'une main d'œuvre qualifiée pour les différents secteurs économiques.»

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane,



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

### Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr



## MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 28 décembre 2022

23 °C / 9 °C



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 8 km/h  
Humidité : 55%



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 9 km/h  
Humidité : 68 %

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 4 jourmada el thani 1444

Dohr : 12h50  
Assar : 15h22  
Maghreb : 17h43  
Ïcha : 19h07

Jeudi 5 jourmada el thani 1444  
Sobh : 06h28  
Chourouk : 08h00

LA MODERNISATION COMME CONDITION À L'INCLUSION FINANCIÈRE RÉGIONALE

## Les banques centrales appelées à accélérer le processus

Après avoir relevé le rôle pivot de la banque centrale dans la coopération et l'intégration financière régionale, ainsi que la digitalisation des produits bancaires dans le contexte de crise mondiale, les participants aux travaux de la Conférence sur les défis futurs des banques centrales parmi les responsables ont mis en avant, lundi, la nécessité pour ces institutions d'accélérer la modernisation de leurs systèmes, l'automatisation des services, ainsi que la digitalisation en vue de concrétiser l'inclusion financière.



Salah Eddine Taleb, gouverneur de la Banque d'Algérie

A souligner la participation à cette conférence de responsables des banques centrales de Tunisie, de Palestine, de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ainsi que des représentants du Fonds monétaire arabe. S'agissant justement de l'intérêt déjà cité, notamment dans les espaces africain, arabe et moyen-oriental, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, estime que le défi actuel des banques centrales à travers le monde, est le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, imposé, explique-t-il, par les effets encore palpables de la crise sanitaire sur l'économie mondiale.

Dans un monde à peine sorti de la pandémie du Covid 19, ajoute l'intervenant, le monde est rentré dans une "nouvelle pandémie qu'est l'inflation" marquée par des taux extrêmement élevés, poussant les banques centrales à travers le monde à augmenter leurs taux, ajoutant que "chaque pays doit trouver les

remèdes à cette situation en fonction de ses spécificités".

Le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, estime que les perspectives résident dans la « coopération bilatérale et multilatérale entre banques centrales avec des échanges d'expériences et tirer profits des solutions appliquées ailleurs, et les échanges d'expertises pour pouvoir intervenir dans des périmètres plus larges »

Interpellé par la presse en marge de l'évènement, sur l'introduction prévue du dinar digital dans le cadre de l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit, Salah Eddine Taleb, a assuré que "cela entre dans le cadre de la reprise de la mission régaliennne de toute banque centrale, qu'est l'émission de monnaie et la régulation du marché monétaire".

"Concernant le dinar algérien digital, toutes les banques centrales ont annoncé de façon réglementaire et volontaire la

création de la monnaie digitale de leur monnaie nationale pour qu'ils reprennent un petit peu leurs missions régaliennes, c'est-à-dire l'émission de monnaie" a-t-il déclaré, ajoutant qu'"on ne peut pas laisser les acteurs de la crypto monnaie réguler le marché". Présent à cette rencontre, le PDG du Fonds monétaire arabe, Abdulrahman Alhamidy, a assuré, de son côté, que dans le contexte de la crise sanitaire, le Fonds a renforcé avec le programme de financement du commerce arabe ses actions de financement au profit des pays arabes et "qui ont dépassé les 2 mds de dollars" durant la pandémie, relevant que l'institution qu'il dirige a mis en place une plateforme de paiements interarabe.

"J'appelle les banques algériennes à bénéficier de cette plateforme qui contribue à concrétiser l'intégration économique et financière entre les pays arabes", ajoutant que le Fonds travaille, aussi, dans la formation de la ressource humaine bancaire, dans le domaine financier et statistique et l'appui technique au profit des pays arabes membres. À souligner que le gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne, Feras Milhem, et celui de la Tunisie ont été également parmi les intervenants. À rappeler aussi que cet évènement a été organisé par la Banque d'Algérie à l'occasion du 60e anniversaire de sa création.

Brahim Oubellil

SUITE À LA SÉCHERESSE QUI A AFFECTÉ NOTRE PAYS

## Salat El-istisqa vendredi prochain

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, hier, dans un communiqué, à l'accomplissement de Salat El-istisqa, vendredi prochain à partir de 09h00. "Suite à la sécheresse qui a affecté la plupart des régions du pays, et conformément à la Sunna du Prophète Mohamed (QSSSL), le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle tous les citoyens à prendre part à la Salat El-istisqa qui sera accomplie le vendredi 06 jourmada ath-thania 1444, correspondant au 30 décembre 2022, à partir de 09h00", lit-on dans le communiqué.

Le ministère a incité les citoyens à "se repentir auprès du Tout-Puissant, à maintenir intacts les liens de parenté, à intensifier les bonnes actions à donner l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux, dans l'espoir que Dieu, Tout-Puissant nous gratifie de Ses bienfaits".

R. S.

## MARCHE PÉTROLIER

### Le Brent frôle les 85 dollars

Les prix du pétrole ont terminé en nette hausse, hier, atteignant près de 85 dollars, avec un prix de Brent qui s'est fixé, en effet, à 84.84 dollars après avoir été la veille à 84,50 dollars.

Les cours de l'or noir ont rebondi, le baril de Brent de la mer du nord pour livraison en février a pris 0.40% pour se fixer à 84.84 dollars tandis que, le baril de West Texas Intermediate américain pour livraison en février également, il a grimpé de 0.41% à 79.89 dollars. Une hausse par rapport aux cours du lundi, qui ont été en baisse comparé à hier, avec un baril de Brent à 84.50 dollars, alors que le baril de West Texas Intermediate américain était vendu à 79.35 dollars.

L. Z.

## ALGÉRIE – ÉTATS-UNIS

### Point sur la coopération judiciaire et juridique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, ce lundi, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, avec laquelle il a passé en revue, l'état des relations bilatérales, notamment dans le domaine judiciaire et juridique, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis, selon la même source, d'évoquer « l'état des relations entre les deux pays dans divers domaines, notamment judiciaire et juridique, ainsi que les voies et moyens de les renforcer, à travers le parachèvement du cadre conventionnel, l'encadrement de la coopération institutionnelle, et l'échange d'expériences, en particulier dans le domaine législatif, au mieux des intérêts des deux pays », conclut le communiqué.

L. Zeggane

## TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA

### Larbi Zitout et Amir DZ condamnés à 20 ans de prison ferme

Mohamed Larbi Zitout et Amir Boukhors dit "Amir DZ", dont les noms évoquent deux mercenaires tristement célèbres pour leurs activités subversives dirigées contre l'Algérie à partir de l'étranger, ont été condamnés, hier, par le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger), à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre. Les deux accusés condamnés par contumace et leurs coaccusés, sont poursuivis pour crime d'« enrôlement dans un groupe subversif ciblant la sécurité de l'Etat, l'unité nationale et l'intégrité territoriale, ainsi que pour crime de complot en vue d'inciter les citoyens à agir contre le pouvoir ». Dans le cadre de cette affaire, le même tribunal a prononcé la même peine à l'encontre de plusieurs autres accusés qui sont en état de fuite. Ces personnes incriminées sont également poursuivies pour délit de « réception de fonds de l'intérieur et de l'extérieur du pays afin de commettre des actes ciblant la sécurité de l'Etat et la stabilité de ses institutions », ainsi que pour « infraction aux dispositions de la législation relative au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, et incitation à l'attroupement non armé et non dénonciation d'un crime auprès des autorités ».

R. N.

## SOUS-RIRE

